L'ÉPICENTRE

L'ACTU ÉCO. & SOCIÉTALE
DU VAL DE LOIRE

ENTREPRISES
LE NOUVEL ÉCHANGEUR DE L'A10 POURVOYEUR DE BUSINESS

TERRITOIRES
LE BÂTIMENT TIRE LA « CLOCHE » D'ALARME

DOSSIER
CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL : L'UNION SACRÉE

MARC GAUDET : « PRIORITÉ AUX ACTIONS DE PROXIMITÉ AVEC LES LOIRÉTAINS »

Lire page 6-7

Gratuit **#34**
Mars / Avril 2024 édition du Loiret

www.lepicentre.online

PROFESSIONNEL LIBÉRAL

Vous êtes étudiant en santé ou tout juste diplômé ?
Vous souhaitez vous installer en libéral ?

Réussissez votre installation **grâce à l'agence spécialisée Professions Libérales** du Loiret.

En savoir +

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE
la réussite est en vous

Banque Populaire Val de France • SA coopérative de Banque Populaire à capital variable • Siège social : 9 av. Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux • SIREN 549 800 373 RCS Versailles.

Mars / Avril 2024
ÉDITION DU LOIRET
Gratuit
#34
www.lepicentre.online

Groupama Up / Espace entreprises
2 avenue de Châteaudun
CS1319 - 41013 Blois Cedex
02 54 74 30 39

PRÉSIDENT
François Delaisse

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
06 45 76 38 62

RELATIONS EXTÉRIEURES
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

CONTACTS COMMERCIAUX
Philippe Massicot • 06 45 76 98 51
Denis Labrune • 06 86 70 03 85

IMPRESSION
Maury Imprimeur

GRAPHISME
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

MAQUETTE
Culture Com

RÉDACTEURS
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel
Frédéric Fortin
Maxence Yvernault
Émilie Marmion
Camille Colloch

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Emmanuel Jeangirard

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S.
Au capital de 10 000 euros
Siret 53804876000028
Dépôt légal & parution
ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1282
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ÉDITO

« Existe-t-il pour l'homme un bien plus précieux que la santé ? », s'interrogeait Socrate en son temps. En 2024, cela reste l'une des préoccupations majeures des Français et 58 % d'entre eux considèrent que le système de santé fonctionne mal en France. Pénuries de médecins, hôpitaux surchargés, services ou établissements contraints de fermer faute de personnels… Si la France consacre aujourd'hui 11 % de son PIB aux dépenses de santé (c'est plus que ses voisins européens), force est de constater que le système, longtemps considéré comme le meilleur au monde, se délite un peu.

En région Centre-Val de Loire, la densité est de 350 praticiens pour 100 000 habitants, soit la plus basse de France, et la situation est particulièrement préoccupante en médecine générale.

Alors, les autorités locales et médicales s'emparent du sujet et s'organisent. *« La santé est une mission régalienne, mais les élus connaissent bien leurs territoires, c'est un avantage évident pour la reconstruction des territoires de santé »*, nous dit Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, dans notre dossier consacré à la santé en Centre-Val de Loire. D'autant plus que, derrière des enjeux évidents de santé publique, se cachent aussi des stratégies d'attractivité de territoire. Pour faire venir des habitants et des travailleurs, il faut des entreprises qui les emploient. Or, pour recruter aujourd'hui, il faut pouvoir mettre en avant une certaine qualité de vie, et les candidats seront particulièrement regardants sur l'accès aux soins. Avant de s'installer, les professionnels de santé recherchent, eux aussi, une dynamique de territoire. Ainsi, les collectivités locales ont vraiment un rôle à jouer.

© Freepik

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir », écrivait, pour sa part, La Fontaine. Il parlait de justice, mais si l'on ne veut pas devoir appliquer l'adage à l'accès aux soins (*« Selon que vous serez parisien ou provincial, rural ou métropolitain… »*), l'enjeu est de taille et les forces en présence ne seront pas trop nombreuses pour relever le défi. Alors, comment s'unissent-elles pour faire front ? Éléments de réponse dans notre dossier du mois.

Bonne lecture,

La rédaction

SOMMAIRE

6 À LA UNE

MARC GAUDET : *« PRIORITÉ AUX ACTIONS DE PROXIMITÉ AVEC LES LOIRÉTAINS »*

8 ENTREPRISES

LE NOUVEL ÉCHANGEUR DE L'A10 POURVOYEUR DE BUSINESS

FINANCER L'INNOVATION POUR SORTIR DE LA « VALLÉE DE LA MORT »

© Freepik

14 AGRICULTURE

DES CONFÉRENCES TERRITORIALES POUR MIEUX COMPRENDRE LES PRODUCTIONS AGRICOLES

32 LE DOSSIER

CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL : L'UNION SACRÉE

37 TOURISME

OUVRIR UNE PARENTHÈSE DÉCONNECTÉE DANS LA FORÊT D'ORLÉANS

38 FESTIVAL

PRINTEMPS DE BOURGES 2024 : LE FESTIVAL PHARE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

24 LE MAG

FOCUS FORMATION Attirer les jeunes dans l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire

EEMI Orléans : accompagner les entreprises dans leur développement grâce à l'alternance

L'INTERVIEW PAUSE CAFÉ DE Èva, Talia et Pauline qui ont créé le restaurant *Mon Jardin*

FAMILY BUSINESS Les vignerons du Domaine Colin

DEPUIS 1993 ORLÉANS LOIRET BASKET

PRESTATIONS

SERVICES ET ESPACES PRIVATIFS

PIÈCES COCKTAILS

BOISSONS (CHAMPAGNE, VINS, BIÈRES...)

ET BIEN PLUS ENCORE !

VOTRE OFFRE LOGES/SALONS À PARTIR DE 70€ PAR PERSONNE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE 06 66 91 40 72

Interview

Marc Gaudet : *« Priorité aux actions de proximité avec les Loirétains »*

Le président du conseil départemental du Loiret fait le point sur certains des principaux dossiers et projets qui marqueront l'année 2024. Travaux d'aménagements, mobilités, éducation, action sociale, santé, les priorités restent centrées sur l'amélioration de la vie quotidienne des Loirétains.

La troisième année de ce mandat est désormais entamée, les priorités du conseil départemental demeurent-elles les mêmes, ou bien ont-elles évolué ?
Le conseil départemental du Loiret reste fidèle aux priorités définies lors du précédent mandat et de celui-ci. Elles ont été réaffirmées dans le projet de mandat 2021-2028 autour d'actions concrètes qui ont toutes pour but d'améliorer la vie quotidienne des Loirétains. Car tous les domaines de compétence du département – aménagement du territoire, mobilités, éducation, culture, solidarité – concernent chacun d'entre nous et à tout moment de la vie. Mon objectif demeure de privilégier l'action, le concret, en partenariat avec les collectivités et les acteurs économiques.

Au titre de l'aménagement du territoire, quel est le dossier important de l'année 2024 ?
La déviation de Jargeau qui devrait être ouverte en fin d'année, ou au début de 2025, constitue un équipement structurant majeur pour le département du Loiret, qui a investi 100 millions d'euros pour sa réalisation. Sur l'axe nord-sud, la déviation va améliorer considérablement le trafic routier et va permettre de désengorger les communes de Saint-Denis-de-l'Hôtel, Jargeau et Darvoy. Elles vont pouvoir se réapproprier leur espace urbain et réaliser de nouveaux aménagements, par exemple de végétalisation pour contribuer au rafraîchissement des centres-villes.

« Tous les domaines de compétence du département concernent chacun d'entre nous et à tout moment de la vie. »

Dans ce même domaine des déplacements, quelles réalisations du schéma départemental de mobilité sont programmées cette année ?
Nous avons déjà bien avancé sur la réalisation du schéma de mobilité avec le tracé de la véloroute Orléans-Montargis, en suivant le canal d'Orléans, dont une grande partie a été ouverte avec huit mois d'avance. Les travaux d'une autre véloroute, entre Bricy et Ormes, devraient débuter cette année. Nous avons aussi le projet d'utiliser l'ancienne voie ferrée entre Sully-sur-Loire et Cerdon-du-Loiret pour créer une véloroute vers Bourges.
Les travaux du premier pôle multimodal, sur l'emplacement de covoiturage de Châteauneuf-sur-Loire, vont débuter au second semestre 2024. Sa capacité sera doublée, des ombrières équipées de panneaux photovoltaïques abriteront les voitures, des consignes à vélos seront installées et des arrêts de bus aménagés. D'autre espaces de même nature verront ensuite le jour sur l'ensemble du département.

À Orléans, à côté du nouveau site des archives départementales, des bâtiments sont en cours de construction ou de réaménagement. Il est question d'une « cité loirétaine », de quoi s'agit-il ?
Il s'agit de regrouper des services départementaux, dispersés jusque-là dans différents sites, sur un même lieu autour du nouveau bâtiment des archives qui abritera également le service

Déviation de Jargeau : un équipement structurant
Le département a investi 100 millions d'euros pour la réalisation de la déviation de Jargeau qui contribuera à désengorger la circulation à l'est d'Orléans.

culture, à l'intersection de l'avenue des Droits-de-l'Homme et du boulevard Marie-Stuart. Un pavillon « citoyenneté », en cours de construction, regroupera les services sociaux, éducation, solidarité, tandis que le bâtiment existant, « Le Loiret », sera transformé pour accueillir les services aménagements. L'ensemble composera la « cité loirétaine », où travailleront 570 agents départementaux à l'horizon 2025.

La transition environnementale et énergétique est devenue une priorité nationale. Comment le département du Loiret s'y engage-t-il ?
Le département est déjà bien engagé dans cette cause primordiale, notamment en ayant labellisé

Action sociale : retour à l'emploi
Initié par le département, l'accompagnement personnalisé vers l'emploi pour les personnes bénéficiaires du RSA donne des résultats encourageants et sera généralisé.

1 000 hectares en espaces naturels sensibles. Nous sommes précurseurs en ayant lancé une étude sur la réutilisation des eaux usées traitées, et nous allouons cette année une enveloppe de deux millions d'euros pour les collectivités qui s'engagent dans cette réutilisation ou dans les dispositifs de récupération d'eau de pluie.
Dans le domaine de la transition énergétique, nous

Cité Loirétaine : culture et citoyenneté
À Orléans, dans le prolongement des nouvelles archives départementales qui abriteront aussi le pôle culture, le pavillon « citoyenneté » regroupera les services sociaux, éducation et solidarité.

venons de créer une société d'économie mixte « Loiret Énergie » avec des partenaires, pour équiper de panneaux photovoltaïques les bâtiments et les sites du département.

Concernant l'éducation, des projets sont-ils à l'ordre du jour pour la construction ou la rénovation de collèges ?
Depuis vingt ans le département du Loiret a investi plus de 700 millions dans la construction ou la rénovation des collèges. Nous disposons aujourd'hui d'un parc de bonne qualité. Des travaux de rénovation thermique sont néanmoins programmés pour certains d'entre eux.
Le plan prévisionnel d'investissement 2021-2028 a inscrit la reconstruction du collège André-Malraux, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, mais nous nous heurtons à un problème de terrain disponible.

Premier pôle multimodal à Châteauneuf
Sur l'emplacement de covoiturage de Châteauneuf-sur-Loire, un premier pôle multimodal accueillant parkings à ombrières photovoltaïques, consignes à vélos, espaces de coworking et arrêts de bus verra le jour.

Dans le domaine de la politique sociale et de la santé, quelles initiatives sont programmées à court ou moyen terme ?
Le volet social est certainement le plus délicat à appréhender, mais nous le traitons avec le cœur, comme je l'ai déjà écrit. Nous devons faire face à une très forte augmentation du nombre d'enfants nécessitant une protection. Cela pose des problèmes de places disponibles et de personnel. Pour trouver des solutions, nous venons de créer un comité départemental de la protection de l'enfance avec la préfète du Loiret et les procureurs de la République d'Orléans et de Montargis.
Pour le retour à l'emploi des personnes bénéficiaires du RSA, nous avons expérimenté avec France Travail une formule d'accompagnement personnalisée qui donne des résultats encourageants et va donc être généralisée.
Enfin, notre plan Loiret Santé avec un système de bourses aux étudiants en médecine et des aides à l'installation a déjà séduit 42 candidats. C'est un début très prometteur.

Bruno Goupille

Le nouvel échangeur de l'A10 pourvoyeur de business

Inauguré officiellement en novembre et mis en service début décembre, le nouvel échangeur de l'A10 de Saran-Gidy fluidifie le trafic autoroutier au nord d'Orléans. Il contribue aussi à l'essor économique généré par la plaque tournante logistique qu'est devenu le Centre-Val de Loire.

Officiellement inauguré le 14 novembre, le nouveau diffuseur d'Orléans nord est entré en service le 5 décembre.

« *Depuis dix ans, nous avons investi 1 milliard d'euros dans le Loiret* », a proclamé Pierre Coppey, président de Vinci Autoroutes et directeur général adjoint de Vinci, lors de l'inauguration du nouvel échangeur de l'A10, au Nord d'Orléans, le 14 novembre dernier. La création de ce « *diffuseur* » sur les communes de Saran et de Gidy aura nécessité quelque 35 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les 222 millions d'euros investis dans l'aménagement d'une quatrième voie sur seize kilomètres dans chaque sens pour faire sauter le point noir autoroutier d'Orléans. « *Un axe surchargé avec parfois jusqu'à 100 000 véhicules par jour, et une saturation du trafic pendant plus de 50 jours par an* », a précisé la préfète Sophie Brocas. Elle n'a pas manqué de rappeler que les travaux engagés par Vinci s'inscrivaient dans le cadre du plan de relance autoroutier de 2015, signé avec les concessionnaires en contrepartie de l'allongement de la durée d'exploitation. Sophie Brocas a aussi reconnu que Vinci était allé au-delà de ses obligations, notamment en finançant la plantation de 10 000 amandiers pour relancer les spécialités à base d'amande, dont le fameux gâteau de Pithiviers.

42 millions de tonnes de marchandises en circulation

Le nouvel échangeur, dit « à lunettes » à cause de sa forme, joue avant tout un rôle économique en facilitant l'accès aux espaces logistiques de Pôle 45 au Nord d'Orléans, dont font partie Amazon, Caudalie, Deret et Shiseido parmi beaucoup d'autres.

L'échangeur est appelé « à lunettes » en raison de sa forme caractéristique vue du ciel.

Traversée et irriguée par sept autoroutes, la région Centre-Val de Loire est devenue une « plaque tournante » de la circulation et du stockage de marchandises transitant vers toutes les destinations européennes et les grands ports. L'essor de cette spécialisation a été favorisé par la proximité de la région parisienne, un prix du foncier plus attractif et une disponibilité plus importante de terrains. L'explosion du e-commerce au cours de ces dernières années a contribué à renforcer cette tendance de fond. On estime que 42 millions de tonnes de marchandises circulent ou sont stockées en région Centre-Val de Loire, en étant importées ou exportées.

40 000 salariés

La logistique constitue l'activité principale de près de 2 000 entreprises de la région. Même si les entrepôts, désormais largement automatisées, n'occupent pas, a priori, des effectifs très nombreux, le secteur de la logistique fait néanmoins travailler 40 000 salariés sur notre territoire, soit 4,4 % de l'emploi régional.

Sans cesse en progression, la surface couverte par les entrepôts dépasse les 10 millions de mètres carrés, soit 1 000 hectares et 6 % du parc logistique national. Avec plus de 10 % de plate-formes de plus de 40 000 mètres carrés, le Centre-Val de Loire est désormais considéré comme le cinquième pôle logistique de France.

Bruno Goupille

Financer l'innovation pour sortir de la « vallée de la mort »

L'Agreen Lab'O a organisé une journée consacrée au financement de l'innovation à l'attention des start-up de l'économie verte. Les jeunes pousses ont besoin d'accompagnement financier pour traverser la fameuse « vallée de la mort » où périssent plus de 50 % d'entre elles avant leurs cinq ans.

Pour grandir les « *jeunes pousses* » ont besoin d'être « *arrosées* »… avec de l'argent frais, et aussi d'être accompagnées. C'est ce qu'il ressort de la journée organisée par l'Agreen Lab'O Village by CA le 14 février dernier sur le thème du financement de l'innovation. Elle a rassemblé une trentaine de participants venus écouter plusieurs intervenants du secteur bancaire, BPI, Banque des territoires ; des fonds d'investissement, UI Invest, MIIMOSA ; ou des structures d'accompagnement, région Centre, DREETS, Technopole, etc.
Fragiles par définition à leur naissance, les start-up affrontent des caps difficiles avant de pouvoir se développer. Elles doivent en particulier survivre au fameux passage dans la « *vallée de la mort* », cette période pendant laquelle leurs dépenses restent inférieures à leurs recettes. Si elles ne parviennent pas à inverser la tendance avant leur cinquième anniversaire, c'est la mort assurée, comme pour plus de 50 % d'entre elles à cette échéance.

Fonds d'investissement et financement participatif

Le financement de cette période sensible est donc déterminant, tout comme l'accompagnement de leur développement par des structures spécialisées, à l'image de ce que peuvent proposer Orléans Technopole ou la région avec Dev'Up. On estime, en effet, que le taux de faillite des start-up passe de 40 % à seulement 20 % si elles sont accompagnées.
Le financement de l'innovation, c'est ce que propose notamment UI Invest, un fonds d'investissement disposant de treize implantations régionales, dont Orléans, notamment dans les domaines de la santé et de l'agrobusiness. La structure gère le fonds Centre-Val de Loire Amorçage, créé par la région Centre-Val de Loire pour soutenir les jeunes entreprises innovantes.
Fonctionnant sur un autre principe, MIIMOSA fait appel au financement participatif pour proposer des prêts sans garantie ni caution personnelle, de 100 à 150 000 €, sur des projets dédiés à l'agriculture et l'alimentation durables. La communauté de 500 000 donateurs a déjà collecté 120 millions d'euros et financé 6 500 projets en France et en Belgique. Même au milieu de la vallée de la mort, il y a donc toujours une place pour l'espoir et la croissance !

Bruno Goupille

Une trentaine de représentants de start-up ont participé à la journée dans les locaux de l'Agreen Lab'O, à Orléans.

Treesition en pleine croissance

Daniel Dos Santos a fondé Treesition en 2022 et a intégré l'Agreen Lab'O d'Orléans.

Dernièrement installé à l'Agreen Lab'O, Treesition propose une solution originale d'investissement dans la plantation de paulownias. Cette espèce d'arbre à croissance rapide présente la particularité d'améliorer la fertilité des terres agricoles et d'absorber les intrants en profondeur. Treesition propose à ses investisseurs – 500 actuellement – d'acheter des arbres qui sont plantés sur des terres agricoles pouvant évoluer vers l'agroforesterie.
L'investissement va de 50 € par arbre avec un rendement de 3 % défiscalisé, à 130 € par arbre avec un rendement de 10 % mais un risque plus élevé. La durée d'investissement de dix ans correspond au cycle de vie de l'arbre jusqu'à son exploitation.
Treesition a déjà planté 2 500 arbres depuis sa création en 2022 et vise les 10 000 plantations cette année. Son fondateur, Daniel Dos Santos, a présenté son concept devant le jury de l'émission « *Qui veut être mon associé ?* ». Il table sur une croissance rapide de son modèle en passant de 96 000 € de chiffre d'affaires cette année à 3,4 millions d'euros l'an prochain. Il recherche des partenaires agricoles pour ses plantations et prévoit une levée de fonds de 2 millions d'euros pour financer les études et le développement d'une idée… en pleine croissance.

Drawing the city : des créations pour promouvoir le patrimoine des villes

Clément Huchet a créé en 2017 la société Drawing the city, qui dépoussière le souvenir touristique.

L'histoire de Drawing the city commence comme les plus jolies comédies romantiques. Par un coup de cœur. En 2017, Clément Huchet débarque à Orléans et tombe amoureux de cette ville. *« Je n'avais jamais fait attention à tous les monuments qu'elle abritait. J'ai fait un dessin à la main de tout ce que je voyais. »* Clément montre le croquis à des amis au cours d'un apéritif. *« Ils m'ont conseillé d'en faire quelque chose, de créer un produit à partir du tracé. Ils pensaient que ça pouvait marcher. Sur la table, il y avait une planche apéro. Et je me suis dit : "et pourquoi pas ?" J'ai fait un prototype et j'ai posté la photo sur les réseaux sociaux : ça a été un véritable engouement. J'ai lancé un système de précommandes sur une plate-forme de financement participatif et j'en ai enregistré 200 ! J'ai collaboré avec une menuiserie artisanale du Loiret pour faire graver le bois. »* Drawing the city était né !

Réinventer le produit souvenir

« Ma volonté est de réinventer le produit souvenir en sortant des clichés tout en mettant en avant le patrimoine local. Je me suis dit que si ça marchait à Orléans, ça marcherait partout. Alors, j'ai travaillé sur les villes de Tours, Paris, Bordeaux… » Sept ans plus tard, Drawing the city propose dix produits (planche apéro, silhouette murale, dessous de verre, dessous de plat, magnet, coussin, affiche en bois…) centrés sur une vingtaine de villes. *« Tous les ans, j'ajoute de nouveaux produits à la collection. L'idée, c'est de continuer à développer la marque en France et en Europe. »* Pour cela, Clément dispose de 220 revendeurs en France, trois en Suisse, d'autres en Belgique, Espagne, Autriche… *« Auparavant, je devais démarcher chaque boutique, aujourd'hui, elles viennent à moi. »* Malgré tout, Clément s'est entouré de cinq agents commerciaux en France et un en Suisse.

« La Factory store à Orléans est notre premier revendeur historique et il se positionne dans le top 10-15 des meilleurs de France. C'est le premier à m'avoir suivi, à m'avoir fait confiance. Avant tout, Drawing the city est une aventure humaine. » Clément collabore étroitement avec ses revendeurs en concevant les dessins avec eux : *« Le fait de les associer aux croquis les intègre au projet, cela en fait leurs produits à eux aussi, ils les vendent ainsi plus facilement. »*

Clément propose également des produits sur mesure pour les bars, entreprises et associations. Les produits Drawing the city sont aussi disponibles en B to C sur l'e-shop.

Estelle Cuiry

© DR

Clément, de Drawing the city.

> *« Ma volonté est de réinventer le produit souvenir en sortant des clichés tout en mettant en avant le patrimoine local »*
>
> *Clément Huchet*

Maison Ayrole : cent vingt ans de gourmandise !

Depuis cent vingt ans, la famille Ayrole régale les Loirétains et les Loir-et-Chériens avec des pâtisseries, biscuits, chocolats et glaces artisanaux. Un savoir-faire – et des recettes – transmis de génération en génération.

La maison Ayrole, c'est avant tout une histoire de famille qui commence en 1904 avec Eugène Ayrole, l'arrière-grand-père de l'actuel dirigeant, Jean-Christophe. Eugène rachète une pâtisserie dans la grand-rue de Jargeau. Il y propose également des plats traiteur et ouvre un restaurant dans une salle au-dessus de la boutique. En 1931, Jean Ayrole, le grand-père, reprend l'affaire. Il arrête l'activité traiteur et développe la glace. C'est lui qui inventera le moulage des glaces et aura l'idée de les recouvrir de chocolat. Il déposera même un brevet qu'il vendra à la maison Miko ! Jean-Michel prend la suite en 1966 et, freinant l'activité glace, il développe la chocolaterie en parallèle de la pâtisserie. Il commence à collaborer avec la maison Valrhona. *« C'était une petite entreprise à l'époque et cela fait plus de 60 ans que nous travaillons avec eux »*, commente Françoise Ayrole, qui dirige aujourd'hui l'entreprise aux côtés de son mari.
En 1991, Jean-Christophe et son épouse ouvrent une boutique à Lamotte-Beuvron. Ils reprendront la totalité de la maison Ayrole en 2002 et créeront de nouveaux points de vente : d'abord à Châteauneuf-sur-Loire, puis à Saint-Denis-en-Val et Orléans.

Un héritage de recettes et de savoir-faire
Pâtisserie, chocolaterie, biscuiterie… *« Nous proposons des produits artisanaux traditionnels. Nous avons la chance d'avoir un héritage de recettes et de savoir-faire que nous faisons évoluer en fonction des nouvelles habitudes de consommation (moins de sucre, moins de gélatine). Tout est fabriqué à Jargeau et nous alimentons les quatre autres boutiques. »* La meilleure vente de la maison ? *« Les champignons meringués, qui sont toujours cuits dans notre vieux four. Est-ce qu'ils auraient le même goût s'ils étaient faits dans un appareil moderne ? »*
Un héritage, de l'expérience et l'amour du métier. *« Nous aimons ce que nous faisons. Nous avons à cœur de donner du plaisir à nos clients, de créer un lien avec eux, d'être dans l'échange, le partage. C'est le message que nous essayons de faire passer dans nos boutiques avec nos vendeuses. Nous employons dix personnes à l'année, dont quatre personnes au laboratoire. »*

Trois générations au service de nos papilles : de droite à gauche, Jean-Michel Ayrole, Jean-Christophe Ayrole, le dirigeant actuel, et son fils, Antoine, qui est à la tête de La Boulangerie d'Antoine, à Orléans. Une vraie dynastie du goût !

Cent vingt ans… Et la suite ? *« Si l'un de nos fils reprend la pâtisserie, cela sera la cinquième génération. Mais nous ne voulons rien imposer ; nous, on ne nous a rien imposé. Il faut laisser faire le temps. En tout cas, notre petit-fils a l'air d'être motivé ! »* Une affaire de famille qui n'est pas prête de prendre fin, donc…

Estelle Cuiry

> *« Nous aimons ce que nous faisons. Nous avons à cœur de donner du plaisir à nos clients, de créer un lien avec eux, d'être dans l'échange, le partage »*

Nemrod construit un atelier de transformation de gibier à La Ferté-Saint-Aubin

La jeune entreprise Nemrod, construit un atelier de 1 250 mètres carrés à La Ferté-Saint-Aubin pour la transformation du gibier en spécialités gastronomiques. Le site sera en capacité de traiter 20 000 carcasses de sangliers, chevreuils, cerfs et biches par an.

Leurs copains de promotion travaillent le plus souvent dans le numérique, les hautes technologies ou l'intelligence artificielle. Edouard Rapp et Vianney Baule, à peine la trentaine chacun, ont choisi le *« goût du sauvage »*, pour reprendre le sous-titre de leur premier site Internet devenu depuis *« le sauvage français »*. Leur idée : mettre en place une filière de valorisation gastronomique du gibier français. Il faut savoir, en effet, que 30 % des 15 000 tonnes de grand gibier (cerfs, chevreuils, sangliers) abattu chaque année en France n'est pas exploité. Un énorme gâchis dont les deux étudiants en école de commerce à Bordeaux ont pris conscience en 2018, à l'issue d'une battue en Alsace. Au moment du « tableau », lorsque toutes les pièces de gibier sont exposées devant les chasseurs, ils ont constaté qu'une grande partie des prises n'allait pas trouver preneur. Une situation d'autant plus regrettable à leurs yeux que la viande de gibier, la venaison, présente des qualités gustatives exceptionnelles et provient, par définition, du milieu naturel.

Originaire de Jouy-le-Potier, Matthieu Bourgueil est associé aux deux fondateurs de Nemrod et supervise la construction du futur atelier de 1 250 m² qui transformera 20 000 carcasses de gibier par an.

Une gamme élargie de spécialités

C'est ainsi qu'a été créée la société Nemrod, du nom d'un fameux chasseur de l'antiquité, par Edouard Rapp et Vianney Baule avec pour objectif de commercialiser la venaison sous forme de viande fraîche prête à cuisiner, ou de préparations charcutières. *« Nous avons commencé en collectant le gibier auprès de sociétés de chasse en Alsace et en faisant travailler un atelier de charcuterie près de Colmar,* raconte Vianney. *Fin 2019, nous avons eu l'opportunité de reprendre l'atelier et ses cinq salariés. Le confinement de 2020 nous a permis de renforcer la vente en ligne, qui représente aujourd'hui 30 % de notre chiffre d'affaires, en complément de la livraison aux restaurateurs et de la distribution par un réseau de charcuteries, épiceries fines et cavistes. »*

Nemrod, *« le sauvage français »*, a su développer une gamme élargie de produits gastronomiques proposés sur son site Internet. Outre les pièces de venaison, cuissots, côtelettes, pavés, rôtis, on y trouve des terrines, des saucisses et saucissons, des plats cuisinés, civets, bolognaises, chili con carne, et même des coffrets pour apéritif et pierrade.

Dix recrutements à La Ferté-Saint-Aubin

La formule a rencontré le succès. L'atelier alsacien débite 6 000 carcasses par an et emploie aujourd'hui onze personnes. Nemrod passe désormais en phase d'expansion. Matthieu Bourgueil, 24 ans, originaire de Jouy-le-Potier, qui avait effectué son stage d'école de commerce chez Nemrod, s'est associé aux deux fondateurs pour piloter la construction d'un atelier de 1 250 m² à La Ferté-Saint-Aubin. Les fondations viennent de s'achever et le nouvel outil de production sera opérationnel en septembre. L'embauche de dix salariés est programmée, avec un objectif de transformer 20 000 carcasses par an. Matthieu a commencé à prospecter les sociétés de chasse de la giboyeuse Sologne, territoire béni des Nemrod de tout poil.

Bruno Goupille

cpme 45 LOIRET

POURQUOI REJOINDRE L'UNIQUE ORGANISATION PATRONALE 100% TPE-PME ?

FÉDÉRER

nos 300 entreprises adhérentes en proposant des actions de proximité (mises en réseau, formations, informations...)

DÉFENDRE

les intérêts de leurs dirigeants et leurs salariés auprès des pouvoirs publics nationaux et locaux

REPRÉSENTER

les dirigeants des TPE-PME grâce aux mandataires départementaux, régionaux et nationaux qui représentent notre organisation professionnelle au-travers du dialogue social

POUR LE LOIRET

+ 2 200
ENTREPRISES AVEC NOS BRANCHES ADHÉRENTES FFB - UIMM - UMIH - SYNDICAT DES BURALISTES

PRÈS DE 28 000
SALARIÉS SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

50
MANDATS À L'URSSAF, LA CAF, LA CPAM, LES PRUD'HOMMES, LE TRIBUNAL DE COMMERCE...

ACCOMPAGNER LA FORMATION DES TNS

Vous êtes dirigeant non salarié ou conjoint collaborateur ?
Savez-vous que vous bénéficiez d'une enveloppe forfaitaire allant de 500 € à 3 000 € par an pour financer vos formations ? S'il n'est pas consommé, ce financement est perdu.
Pour savoir si vous dépendez de l'Agefice, consultez votre attestation de versement contribution au FAF (Fonds Assurance Formation) sur votre compte en ligne URSSAF.
Contactez-nous pour plus d'information.

" Notre valeur ajoutée, c'est l'Homme ! "

23 avenue des Droits de l'Homme 45000 Orléans
02 38 54 95 85 | contact@cpmeloiret.fr
cpmeloiret.fr

Des conférences territoriales pour mieux comprendre les productions agricoles

La Chambre d'agriculture du Loiret et le Conseil départemental organisent, avec le soutien de l'association des maires du Loiret, des conférences territoriales sur le thème : « L'agriculture, pour quoi ça pousse ? ». L'occasion d'expliquer comment fonctionnent les filières agricoles et de démontrer leurs enjeux économiques et alimentaires.

Associés dans le Projet Alimentaire Territorial « *Mangeons Loiret* », la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental du Loiret ont décidé de sensibiliser le grand public à l'importance des filières agricoles locales. Autour de la question centrale « *L'agriculture, pour quoi ça pousse ?* » seront organisées des conférences au plus proche des territoires locaux selon un calendrier qui sera précisé prochainement.
Gratuites et ouvertes à tous, ces conférences seront l'occasion de présenter les filières agricoles Loirétaines, d'informer sur les modes de production, de promouvoir les produits et de responsabiliser les consommateurs, au travers de témoignages et d'échanges avec les agriculteurs.

Faire dialoguer agriculture et société
Il s'agira de faire dialoguer agriculture et société en expliquant simplement la raison de la présence de productions diverses et variées au cœur de la vie des Loirétains. L'objectif est aussi de les informer sur ce qui pousse nos agriculteurs à travailler avec passion, à toujours rechercher l'amélioration de leurs pratiques, à innover pour satisfaire la demande alimentaire et à se responsabiliser par rapport aux évolutions climatiques.
Tous les élus de la Chambre d'agriculture du Loiret ont à cœur de proposer aux Loirétains une vision globale de l'agriculture filière par filière, de faire découvrir farines, légumes, ainsi que les productions plus atypiques élaborées dans le département.
Ces conférences permettront également de mettre en lumière les actions développées avec le Conseil départemental du Loiret pour relier l'agriculture à la consommation des Loirétains au travers du dispositif « *Mangeons Loiret* », des menus signatures et du guide des producteurs.
Des visites gratuites d'entreprises agricoles seront proposées après certaines conférences.

Scannez ce QR code pour accéder directement au nouveau site de la Chambre d'agriculture du Loiret

https://www.agri-territoires-loiret.fr/centre-de-formation

Les formations Certiphyto de mars

Le Centre de formation de la Chambre d'agriculture du Loiret de même que ses conseillers techniques sont habilités à la délivrance du Certiphyto. Ce certificat individuel produits phytopharmaceutiques, est un document nominatif qui atteste de la maîtrise des connaissances nécessaires à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en toute sécurité et dans un objectif de modération. Toutes les personnes impliquées dans le périmètre des activités nécessitant l'emploi de produits phytopharmaceutiques doivent détenir un Certiphyto.
Pour vos collaborateurs en charge de l'utilisation de ces traitements, nous proposons des sessions tout au long de l'année en catégorie décideur ou opérateur.

Prochaines dates de formations et de tests Certiphyto :
8 mars : Formation au Lycée du Chesnoy à Amilly
21 mars : Test à Orléans
22 mars : Test au Lycée du Chesnoy à Amilly
28 et 29 mai : Formation primo certiphyto à Orléans
Retrouvez plus de détails et toute notre actualité prestations formations sur notre site
www.agri-territoires-loiret.fr

Rendez-vous le 16 mars au Salon des Maires
La Chambre d'Agriculture du Loiret sera présente au Salon des maires du Loiret le 16 mars, à Gien, pour présenter les différentes activités de conseils, d'études et de diagnostics qu'elle propose aux collectivités locales et territoriales au travers de sa marque Terralto.

3 dates de conférences :

Le 9 mars : Salle polyvalente de Chaussy (Hameau de Villiers). Conférence à 10h puis visite des 3 laboureurs à Outarville à 12h.

Le 19 mars à 20h – Salle Anne de Beaujeu à Gien

Le 30 mars à 10h – Coopérative de Puiseaux

Autres dates à venir…

Les Émaux de Briare dans la tempête

Fondés en 1845, les Émaux de Briare sont l'une des plus anciennes (et, désormais, la dernière) fabriques d'émaux et de mosaïques françaises. Une des plus prestigieuses aussi, synonyme de couleurs éclatantes et de décoration haut de gamme. Aujourd'hui, l'entreprise doit faire face à la crise de l'énergie et à un désintérêt pour ce style ornemental.

En bon Breton, Jean-Claude Kergoat, PDG des Émaux de Briare depuis 1996, aime utiliser des métaphores maritimes pour résumer une situation : « *Nous sommes en pleine tempête. Comme toute entreprise de céramique, nous utilisons beaucoup d'énergie, alors le présent est compliqué. Depuis 2022, le prix de l'énergie a énormément augmenté (600 % de hausse !) et l'entreprise n'a plus aucune visibilité.* »

Pour l'entrepreneur, la crise de l'énergie se cumule à un effet mode : « *La mosaïque est un produit cyclique. Nous sommes actuellement dans le creux de la vague. Les émaux sont utilisés pour mettre de la couleur dans son quotidien, pour affirmer sa personnalité mais, aujourd'hui, la tendance, c'est le gris. On constate une uniformité dans la décoration : les audacieux font du gris clair au lieu du gris foncé. La mosaïque est beaucoup moins dans le vent depuis dix ans. Par conséquent, le nombre de nos chantiers a plutôt baissé.* »

De grands chantiers en 2024

Alors, face à ces difficultés, Jean-Claude Kergoat fait le dos rond : « *Quand il y a une tempête, on affale les voiles et on attend que ça passe. Ce n'est pas l'attitude qui a le plus de panache mais c'est comme cela qu'on sauve les hommes et un bateau.* » Le PDG a voulu faire en sorte que la situation soit la moins douloureuse possible pour ses employés : « *Il y a eu très peu de licenciements. Nous avons surtout opté pour le non-remplacement des départs à la retraite.* » Par ailleurs, le chef d'entreprise a développé une nouvelle activité qui devait être secondaire mais qui est, aujourd'hui, très importante : la fabrication de poudre minérale pour le secteur automobile.

De la mosquée Al-Bukhari de Kuala Lumpur (Malaisie) aux couloirs du métro bruxellois, les Émaux de Briare s'affichent dans le monde entier.

Couloirs du métro bruxellois.

Jean-Claude Kergoat se veut optimiste : « *Ce n'est pas du tout la fin de notre entreprise. Mon objectif, c'est que le bateau soit toujours là quand la tempête prendra fin, c'est sauver l'essentiel, les compétences notamment, pour le jour où les conditions de navigation seront meilleures.* » Et, alors, la société aura besoin des bonnes personnes pour redémarrer. « *Nous recrutons des gens qui sont capables de voir au-delà de la conjoncture actuelle. Des gens qui n'ont pas peur quand la mer est un peu agitée. Nous possédons des fondamentaux solides, de bons produits, des clients fidèles, des savoir-faire, un outil industriel performant. C'est juste une mauvaise passe.* » En outre, l'industriel a « *bon espoir de réaliser deux grands chantiers en 2024. Nous travaillons sur de beaux projets en ce moment. C'est important pour développer la notoriété de la société et pour le moral ! Ce qui permet de construire une belle image de marque, c'est aussi le respect des promesses. Et, nous, nous tenons nos engagements : après 30 ans, nos émaux sont toujours aussi beaux.* »

Estelle Cuiry

Dix ans de banque publique d'investissement en région

Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, était en région Centre-Val de Loire à l'occasion du dixième anniversaire de la banque publique. Avec le président de région François Bonneau, ils ont redit les liens essentiels qui unissent leurs institutions au service du développement économique et environnemental.

François Bonneau donne le ton : *La région s'implique pour le développement économique et BPI[1] est essentielle à ses côtés. Plus les années passent, plus l'articulation entre les initiatives privées et publiques est gage de réussites.*

Nicolas Dufourcq : *C'est naturel, BPI s'inscrit dans le schéma de développement régional, et met pour cela sa boîte à outils à la disposition de l'économie locale. Crédit, prêts d'honneur, investissements en fonds propres, garantie export… Tout cela pour le financement de l'innovation (multiplié par dix en dix ans) et de l'accompagnement à la création d'entreprises, ce qui n'existait pas il y a treize ans.*

En dix ans, BPI a mobilisé 215 millions d'euros de financements, soutenu 20 000 entreprises en Centre-Val de Loire, et maintenu 170 000 emplois. BPI s'est aussi fait un nouveau métier de conseil et d'accompagnement des entrepreneurs. En 2023, elle a mené près de 6 000 missions de conseil en France et créé plus de cent programmes-écoles (des accélérateurs), suivis à chaque édition par une trentaine de dirigeants qui travaillent ensemble. Le dernier en date est Accél'Transitions, l'accélérateur de transition énergétique, monté conjointement avec l'ADEME (lire l'article par ailleurs).

C'est l'accompagnement qui nous rapproche le plus. Ensemble, on cofinance la création, la garantie, l'innovation et la transition.

F. Bonneau : *Oui, et grâce à Dev'Up, notre agence de développement économique, nous sommes très présents sur le territoire avec 400 opérateurs, agents consulaires et d'intercommunalités, qui sont autant de développeurs de la région.*
Lorsqu'ils parlent de BPI et de ses outils, on a une très bonne couverture. L'émergence du club ETI, de la French Tech et de French Fab en sont de bons exemples.

Harold Huwart[2] : *BPI est une banque d'État au service des territoires, capable d'en accepter les particularités et de se fondre dans les dispositifs existants. La réussite est liée à la confiance de BPI, y compris quand les banques traditionnelles ne suivent pas.*
Baudin Châteauneuf, dans le Loiret, en est un exemple. Spécialiste des structures métalliques de type Eiffel, sans doute parmi les meilleures du monde, l'entreprise n'a longtemps travaillé qu'en France. Après avoir passé dix-huit mois dans l'accélérateur CAP export[3], elle se développe magnifiquement, tirée notamment par l'export.
BPI France est aussi une forme de sécurité pour protéger nos entreprises dans les coups durs et dans les tentatives de rachat par des groupes étrangers. À Nogent-le-Rotrou, BPI a sans doute assuré la pérennité de l'usine Valéo.

Nicolas Dufourcq, directeur général de BPi France, et François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire.

F. Bonneau : *J'ajoute la réactivité. 95 % des décisions sont prises en région, jamais un dossier n'est bloqué à Paris.*

N. Dufourcq : *Il est vrai qu'on ne se pose pas les questions durant des mois. On sait prendre des risques, et ce, grâce à la confiance et à l'extrême fluidité avec vos équipes.*

F. Bonneau : *Le circuit court de décision est central pour la réussite. La première des simplifications consiste à donner aux acteurs de terrain le niveau de responsabilité et de partenariat pour cela.*

N. Dufourcq : *Ce partenariat continuera, soyez-en sûrs. Si la désindustrialisation est due à la solitude, nous sommes la banque anti-solitude.*

1. BPI (Banque publique d'investissement) a deux agences, à Tours et Orléans, avec 40 collaborateurs.

2. Harold Huwart, 4e vice-président de la région, délégué à l'économie, au tourisme et à l'Europe, est aussi membre du conseil d'administration de Bpifrance.

3. CAP : Contrat d'appui aux projets.

Stéphane De Laage

La lumineuse reconversion d'un chef d'entreprise

Cadre dirigeant de sites de production de la pharmacie dans le Loiret, puis de la cosmétique dans le Loir-et-Cher, Jean-François Vandewalle a subi une sévère épreuve d'épuisement professionnel en 2018. Un accompagnement par la Maison des cadres l'a aidé à trouver une nouvelle voie. Il fabrique des luminaires originaux à partir de pièces métalliques industrielles.

Tout allait bien dans la vie de Jean-François Wandewalle. Originaire de Valenciennes, plutôt bon élève, il avait intégré une école d'ingénieur à Mulhouse et décroché sans problème son diplôme dans la spécialité chimie. Une embauche avait suivi dans une entreprise lyonnaise du secteur de la chimie, filiale d'Air liquide, où il était passé assez rapidement de chargé de projet à directeur de production. Le rachat de l'entreprise par le groupe Merck sera l'occasion d'un déménagement à Semoy, dans le Loiret, et d'une nouvelle promotion avec l'accès au poste de directeur adjoint du site. Le fauteuil de directeur lui tendait les bras, mais Jean-François a préféré rejoindre en 2009 le groupe Sisley en prenant la direction du site de production Francos, à Villebarou, au Nord de Blois.
Tout continuait d'aller donc très bien pour Jean-François, à la tête d'un site qui connaîtra une forte progression sous sa direction pendant dix ans, passant de 180 à 270 salariés. En 2018, à 55 ans, père de trois garçons et propriétaire d'une belle maison en bordure de Loire, il connaissait la vie trépidante d'un cadre dirigeant faite de conduite de projets, de management d'équipe, de déplacements, et de stress aussi.

La machine était bloquée
Tout allait bien dans la vie de Jean-François jusqu'à ce matin de la fin 2018. Comme tous les matins, il s'apprêtait à partir à Blois pour une nouvelle journée de travail. *« Et puis, je me suis retrouvé deux heures après, toujours assis dans ce canapé, incapable de me décider à partir. La machine était bloquée. L'organisme refusait de continuer, le cerveau s'était mis en sécurité »*, raconte-t-il aujourd'hui, dans sa maison de Saint-Jean-Le-Blanc. Il était victime d'un sévère *« burn-out »*, une situation d'épuisement professionnel capable de terrasser les plus farouches volontés. Pas question de reprendre le travail ni de se gaver d'antidépresseurs. *« J'ai négocié une rupture conventionnelle,* explique Jean-François. *Puis, en 2019, je me suis inscrit à la Maison des cadres car j'avais encore le projet de retrouver une activité de direction industrielle. »* La Maison des cadres est une association qui propose un accompagnement personnalisé pour le retour à l'emploi, mais aussi une démarche de développement personnel destinée à faire émerger les motivations profondes. Arrive la période COVID, et Jean-François, pour passer le temps, commence à bricoler dans son atelier des luminaires à base de pièces métalliques industrielles.

Une seconde vie
Sa famille et ses amis le félicitent pour ses créations. En 2021, il est retenu pour un poste de directeur de site industriel, mais il renonce au dernier moment. Sa décision est prise : il sera créateur de luminaires en recyclant des objets industriels.

Ingénieur de formation, Jean-François Vandewalle réalise ses créations dans l'atelier de sa maison.

« Dans ma vie professionnelle, j'ai toujours été entouré de machineries et de tuyauteries, explique-t-il. *Mon idée consiste à leur donner une seconde vie en les mettant en valeur dans des créations à la fois esthétiques et fonctionnelles. »* C'est ainsi que des tubes de canalisation, des raccords, des flexibles, des manomètres se transforment en lampes de bureau, en lampadaire d'intérieur ou en bougeoirs. Ils prennent souvent l'allure de personnages tubulaires évoquant l'univers du Magicien d'Oz.
Après une formation à la création d'entreprise, et avoir testé son modèle dans la couveuse PES 45, Jean-François a commencé à participer à des expositions d'artisanat d'art et des salons. En juin 2022, une première vente à un directeur d'usine, à partir d'éléments métalliques de sa propre entreprise, l'a encouragé à poursuivre. Il en est aujourd'hui à une trentaine de ventes et a ouvert un *« showroom »* dans sa maison de Saint-Jean-le-Blanc. S'il donne une seconde vie aux objets, Jean-François a aussi réussi à donner un nouveau sens à la sienne.

Bruno Goupille

Conjoncture : le monde change, le business avec

Selon une récente enquête OpinionWay, corroborée par les études de la Banque de France, les chefs d'entreprises entament 2024 avec un moral revigoré. Si les effets des crises s'estompent, les tensions internationales persistent et le niveau de fatigue est encore palpable.

« Le chef d'entreprise est résiliant, mais des incertitudes demeurent, observe Christian Delhome, directeur régional de la Banque de France. *Notamment en raison de l'avenir mondial : attentats en mer Rouge, Ukraine ou Taïwan… »*
La croissance est positive en 2023, + 0,9 %, et le reste en janvier 2024, + 0,2 %. On sort de la tendance inflationniste (hors énergie), avec une baisse plus rapide qu'estimée.
La hausse des salaires, de l'ordre de 4 % (hormis ceux indexés), est un bon signe qui génère la confiance et modère les tensions salariales. Le pouvoir d'achat remonte et l'épargne baisse, ce qui tire la consommation des ménages, même si, pour beaucoup, les difficultés demeurent. *« Les tensions inflationnistes vont perdurer en 2024,* poursuit Christian Delhome. *Les chefs d'entreprises jouent sur l'investissement comme variable d'ajustement, et ça, c'est préoccupant. La reconstitution de leurs marges est un problème : difficile d'augmenter les prix, les entreprises se regardent en chien de faïence. »*

Christian Delhome, directeur régional de la Banque de France.

Inégalités et paradoxes
En Centre-Val de Loire, la morosité règne toutefois dans les services marchands. L'industrie tire plutôt bien son épingle du jeu, alors que la construction souffre encore des suites des augmentations des matières premières et de marchés qui se sont fermés. Les entreprises en limite de dépôt de bilan répondent aux appels d'offre à des prix cassés, les rendant caducs.
Ajoutons que le bâtiment est en proie à la crise de l'immobilier, qui ne semble pas trouver d'issue (Pinel, taux bancaires, loi ZAN, injonction à l'isolation…).
Les transporteurs, eux, attendent que les technologies (électricité, hydrogène ou biogaz) soient mûres pour moderniser leurs flottes de camions.
Les entreprises d'intérim sont inquiètes, car leurs donneurs d'ordres, comme Amazon, pour qui l'intérim est une variable d'ajustement, y font moins appel, leurs volumes étant moindres. Pourtant La Poste, elle, a une volumétrie plus importante, ce qui s'explique par le retour gratuit des colis et les nouveaux modes de consommation. Essor de l'e-commerce, certes, mais augmentation du commerce de seconde main. Si l'on préfère la quantité à la qualité, on va chez Lidl et Aldi, il n'y a plus de honte à cela !

Pensez structuration et transition
L'évolution réglementaire pour l'environnement est encore un frein. Le dirigeant sait qu'il doit ralentir son impact, mais comment : qu'est-ce qui s'applique à moi ? Dans quelle mesure ? Ai-je les finances ? 79 % des chefs d'entreprises choisissent la rentabilité avant tout autre choix. Le numérique est donc logiquement vu comme un axe de développement concret (communication et diversification des canaux de vente), avec la prise en compte de la cybersécurité.
Le chef d'entreprise vieillit aussi, et la transmission devient la question. *« Trop nombreux sont les dirigeants de plus de 55 ans qui s'en inquiètent moins d'un an avant la date de leur départ »*, observe Sandrine Battistella, directrice de la CCI du Loiret. Pourtant, il y a peu d'acheteurs, notamment dans le BTP, où le commerce ne compte pas plus d'un acquéreur pour sept cédants. C'est mieux dans l'industrie, avec trois acquéreurs potentiels pour chaque vendeur d'une PME bien structurée. Idéale pour la croissance externe, et pour les cadres dirigeants qui ont envie d'indépendance. Il faut sept mois en moyenne pour une vente.
Malgré tout cela, le moral est plutôt bon. Si l'on s'attend à une remontée du chômage à 7,8 % au niveau national, 14 % des dirigeants ont l'intention de faire croître leurs effectifs.

Stéphane de Laage

Territoires d'industrie, Orléans entre en piste

Bruno Rodique, patron de John Deere France et président de l'UIMM Loiret Touraine, pilote le programme Territoires d'industrie en région Centre-Val de Loire.

Serge Grouard, président d'Orléans Métropole : *« Les énergies vertes sont un facteur majeur du développement des entreprises. »*

David Grégoire est chef de projet pour Orléans Métropole et Beauce loirétaine.

Orléans Métropole et l'intercommunalité de Beauce loirétaine viennent d'obtenir de participer à la nouvelle phase du programme national Territoires d'industrie. Ensemble, les deux territoires veulent développer leur potentiel industriel, notamment dans le domaine des nouvelles énergies.

Cela ressemble à s'y méprendre au principe actif des pôles de compétitivité, que la région Centre-Val de Loire connaît bien (Cosmétique Valley, S2E2, Polymeris, Dream…). La recette de collaboration entre les acteurs est de nouveau mise en application, cette fois pour réindustrialiser la France en y faisant revenir des entreprises industrielles qui s'était exilées dans des pays à moindre coût de production. Initié en 2018, le programme entre dans une seconde phase. À cette occasion, de nouveaux territoires ont pu faire acte de candidature. David Grégoire est chef de projet pour Orléans Métropole et Beauce loirétaine. *« Il faut identifier les chaînes de valeur qui font la force de notre territoire,* explique-t-il. *Cela commence par la connaissance de nos entreprises, mais aussi de leur savoir-faire, qu'elles ignorent souvent les unes les autres. C'est aussi identifier et développer les outils de formation que sont les universités, les écoles et CFA, pour disposer de la main-d'œuvre dont ont besoin les industriels. »*

La R&D en réseau

Aux côtés de la métropole, l'ADEME, BPi, la Banque des territoires, France Travail et d'autres encore, et à la manœuvre, Bruno Rodique, le patron de John Deere France, en tant que président de l'UIMM Loiret-Touraine.
En France, 100 millions d'euros sont consacrés à la nouvelle phase de ce programme de reconquête, 5,6 millions d'euros pour la seule région Centre en 2024. La recherche de cohésion et de développement devrait être assurée par des cabinets pour l'ingénierie, il s'agira pour eux de gérer le foncier, garantir la transition écologique des entreprises et l'innovation, pour plus de compétitivité et d'attractivité. *« Nous allons créer une plate-forme de R&D en réseau et faire en sorte de communiquer et être ainsi les plus accueillants possible,* insiste Serge Grouard, président d'Orléans Métropole. *S'il faut faire venir des entreprises, il faut aussi faire en sorte de ne pas en perdre. »*

Des atouts à renforcer

Orléans Métropole ne manque pas d'atouts, avec l'agroalimentaire, la mécanique, les industries cosmétique et pharmaceutique. Les laboratoires de recherche sont également nombreux dans des domaines de pointe, comme l'hydrogène notamment. Les énergies du futur sont un thème cher à Serge Grouard. *« Parce qu'elles sont un facteur majeur du développement des entreprises,* dit-il, *nous devons les leur proposer à moindre coût. »* L'incinérateur de Saran, les réseaux de chaleur et de froid à Ormes seront développés pour de nouvelles offres. Et Serge Grouard de redire sa détermination à conserver Total Énergies sur le territoire. *« Ce groupe dépense des milliards en R&D pour la préservation de l'environnement et la fourniture d'énergies vertes. Nous serions mal inspirés de le laisser partir. »*
Quant aux réserves foncières, elles sont encore importantes, y compris au cœur de la métropole, dans les parcs technologiques comme Charbonnière ou les friches industrielles comme Hitachi.
Sans doute faudra-t-il y construire des bâtiments, mais pas en cinq ans comme il est de coutume en France, une éternité pour un industriel ! *« Pour les Jeux olympiques,* observe Serge Grouard, *le législateur a su estomper certaines contraintes administratives pour que les choses aillent plus vite, nous ferons en sorte de faire de même. »* Les friches seront assurément les points les plus convoités de ces prochaines années.
À en croire la préfecture, les services de l'État sont déjà à la manœuvre pour trouver les bonnes solutions, établir les diagnostics et simplifier les obligations.

Stéphane de Laage

Accél'Transitions, pour aller plus loin, plus vite

La région, accompagnée de BPI France, de l'ADEME, l'AFNOR et France Active, ouvre aux entreprises l'appel à candidatures pour la première promotion de l'accélérateur des transitions écologique et sociale : « Accél'Transitions » est un dispositif qui veut inciter et accompagner l'engagement des entreprises en ce sens.

C'était inscrit dans le schéma régional de développement économique voté par la région en novembre 2022 : créer un accélérateur de transitions pour accompagner les dirigeants et faciliter leur passage à l'action ainsi que la transformation et l'adaptation de leurs entreprises, le tout au service des priorités que sont devenues la transition écologique, l'amélioration du contexte social et l'inclusion. Concrétisation, donc, en ce début d'année, avec la création d'Accél'Transitions, un programme d'accompagnement de dix-huit mois pour une vingtaine d'entreprises.

Agir sous la contrainte ?

Pour la seule décarbonation, la France doit investir 100 millions d'euros chaque année si elle veut parvenir à ses fins. Les entreprises qui investissent le font trop souvent sous la contrainte de leurs donneurs d'ordres qui les enjoignent d'agir, au risque, à défaut, d'être déréférencées. La décarbonation, comme la RSE (le comportement éthique et social des entreprises), est désormais une question de maintien de compétitivité, mais aussi un vecteur de développement économique.

« Le process et les financements sont complexes, convient Harold Huwart, vice-président de la région délégué à l'économie. *L'entreprise a besoin d'être accompagnée pour faire ses choix, prendre les décisions. »*

Le principe de l'accélérateur n'est pas nouveau en région (l'accélérateur PME donne de bons résultats pour une vingtaine d'entreprises par an), mais avec Accél'Transitions sont associées cette fois la formation du dirigeant et les aides technique et financière.

Lancement officiel d'Accel transitions.

Pour cela, les opérateurs habituels que sont l'AFNOR, France Active, BPI et l'ADEME sont mis en réseau pour partager une vision et un objectif commun. La région coordonne et finance à hauteur de 400 000 € (dont une part européenne).

Une ambition nouvelle

En cette année olympique, François Bonneau file la métaphore sportive, prenant le 100 mètres haies pour exemple : *« Dans la vie et le développement de l'entreprise,* dit-il, *il y a la haie environnement, la haie sociétale, la haie RSE et la haie inclusion. Il faut toutes les passer. »*

Cet accompagnement cible en priorité les TPE et PME, pour engager un processus qui les rendra plus compétitives. *« Une entreprise a besoin de projet environnemental, un objectif qui lui donne une ambition nouvelle. »*

Jeremy Godet, vice-président en charge de l'environnement, reconnaît que l'on doit avancer à marche forcée : *« Il faut faire en six ans, ce que l'on a fait en trente ans, dit-il. Ajoutons que 50 % des efforts reposent sur les épaules des acteurs économiques. Il faut donc faire ce travail collectivement, en cherchant les convergences, et en se demandant quel peut être le rôle de chacun. »*

Les entreprises se disent prêtes, mais attendent du soutien… Le voilà !

Stéphane de Laage

> *« Une entreprise a besoin de projet environnemental, un objectif qui lui donne une ambition nouvelle »*

Human Tech Days, le digital est en marche

Le salon professionnel Business Connect Day s'est tenu le 8 février à Tours. Il ouvrait la nouvelle édition des Human Tech Days, saison d'événements dédiés à l'activité digitale en région Centre-Val de Loire.

Pour s'informer, créer, consommer, produire et communiquer, le numérique est partout, s'inscrit dans notre quotidien et transforme notre vie. Pour la seule région Centre-Val de Loire, les activités numériques représentent 25 000 emplois, salariés ou non, 10 000 entreprises et start-up. Le digital au sens large, génère près de 2 millions d'euros de valeur ajoutée. La région en a donc fait un cheval de bataille et soigne tout particulièrement les entreprises d'un secteur qui ne cesse de grandir. Elle veut en accompagner cette année 2 000 dans leur transition.
Pour cela, le programme « Human Tech Days », conçu et animé par Dev'Up, l'agence de développement économique de la région, se déroule en plusieurs étapes entre les mois de février et de juin. En ouverture de l'édition 2024, s'est déroulé à Tours le 8 février la journée Business Connect Day, première du nom, vaste salon professionnel auquel se sont retrouvés une centaine d'exposants, intéressés par le développement digital des entreprises, les stratégies adossées au numérique, la cybersécurité, la domotique, ou la gestion de données.
À en juger par le nombre de visiteurs, l'engouement est évident, tant pour comprendre et identifier les besoins des entreprises, que pour capter de nouveaux marchés, faire connaître et découvrir de nouveaux matériels, sécuriser ses actions, envisager les formations professionnelles.

Le salon professionnel de Tours Business Connect Day a ouvert la saison digitale en région.

> *« Il faut aller chercher les plus éloignés et développer des outils à leur attention »*
>
> *François Bonneau*

Le numérique responsable
Cette année, la région veut, en plus, faire du numérique une activité écologiquement responsable, qui soit inclusive pour les personnes âgées, celles éloignées de l'emploi ou handicapées. *« Être solidaire et innovant n'est pas une option,* martèle le président de la région, François Bonneau. *Il faut aller chercher les plus éloignés et développer des outils à leur intention. »* Le 16 avril prochain se tiendront à Orléans les assises du numérique responsable.
Au total, plus de 200 événements labellisés se dérouleront dans les six départements, pour apprendre à apprivoiser les outils et construire notre société numérique.

Stéphane de Laage

Les partenaires institutionnels et entreprises.

« Capitale French Tech »

La French Tech-VdL a obtenu la labellisation de *« Capitale French Tech »*. Cela lui permettra de développer de nouveaux programmes nationaux. French Tech Central notamment, qui facilite l'accès des start-up aux principaux services publics dans leur territoire, avec des référents dans les grandes administrations. Le programme #JeChoisisLaFrenchTech promeut les solutions françaises auprès des collectivités, avec l'objectif de doubler la commande d'ici 2027. *« Il s'agit de montrer que l'on peut acheter des solutions françaises aussi performantes que les américaines »*, explique Julien Dargaisse.

Un doyen à la présidence du CESER

L'universitaire Pierre Allorant succède au chef d'entreprise Éric Chevée à la présidence du CESER, Conseil économique social et environnemental de la région Centre-Val de Loire.

Il n'a pas de racines en région Centre-Val de Loire, et s'en excuserait presque. Son père était interne des hôpitaux de Paris, et c'est naturellement à une heure de Paris que la petite famille est venue s'installer. Pierre Allorant naît à Orléans en septembre 1962.
Un bac scientifique en poche, il pouvait être instit, pédiatre ou faire Sciences-po. Mais sa passion pour l'histoire le guide vers l'agrégation. Prof en collège, puis en lycée et à l'université, il défendra une thèse sur « *le corps préfectoral et les municipalités dans les départements de la Loire moyenne au XIXe siècle* ». Le sujet est robuste, mais fait référence à un grand-père autrefois préfet et qui connut Jean Zay.
Fervent disciple de cet homme politique de référence, Pierre Allorant a présidé le cercle Jean Zay jusqu'en juillet 2023, et préside désormais l'Association des amis de Jean Zay*.
Ancien vice-président de l'université d'Orléans, doyen de la faculté de droit, économie et gestion, c'est au titre de l'université qu'il siège au CESER depuis dix ans. Il en devient le premier vice-président en 2018. « *Le CESER a ceci de passionnant qu'il traite de tous les sujets, dès lors qu'ils éclairent et facilitent les décisions du conseil régional.* »

L'universitaire Pierre Allorant .

> *« Le CESER est politique, mais ne fait pas de politique partisane »*

Il va falloir communiquer
Quand on lui dit que cette institution vit dans l'ombre du conseil régional et manque de notoriété, le nouveau président ne s'en offusque pas et reconnaît qu'il y a un travail à mener. « *Nos vecteurs de communication sont les conseils départementaux, les maires et les institutions du territoire* ».
À la question : le CESER est-il politique ? Sa réponse est « *oui pour les avis et rapports qu'il produit, mais il ne fait pas de politique partisane. Sous la conduite de mon prédécesseur Éric Chevée, de belles initiatives ont été appuyées et validées. C'est le cas de la faculté de médecine à Orléans, de l'école des relations du travail, ou encore des assises de l'eau* ».
Pierre Allorant veut mener quelques réformes au sein des CESER de France, notamment pour modifier le statut des conseillers, qui ont certes des indemnités mais pas de droit à la retraite. « *Quant à la parité, je m'inscris dans la suite d'Éric Chevée, et insisterai pour que les femmes qui siègent puissent œuvrer tout en élevant leurs enfants.* » Il est de notoriété publique que l'actuel CESER travaille bien avec François Bonneau, président du conseil régional. Pierre Allorant souhaite renforcer les liens entre les vice-présidents des deux institutions et responsables de groupes.

Écrivain prolixe
On se demande comment cet homme déjà pressé va pouvoir mener toutes ses missions de front et continuer d'écrire (il a publié une quarantaine d'ouvrages).
« *J'écris vite,* dit-il, *y compris dans le tram, mais aussi durant les week-ends et les vacances. J'ai fait ma thèse entre deux biberons ! Il me tient à cœur de continuer le projet de l'installation de la nouvelle fac de droit sur le site Madeleine à Orléans.* » Pierre Allorant devrait terminer son second mandat de doyen en 2026, pour se consacrer pleinement à sa motivation première qu'est la gestion de la chose publique. À 62 ans, il siège désormais au perchoir de l'hémicycle Jean Zay, en l'hôtel de région.

** Il succède à son ami académicien Pascal Ory, qui préfacera le « Jean Zay » que publiera Pierre Allorant au mois de mai (Éd. Bouquins) avec l'historien Olivier Loubes.*

Stéphane de Laage

Le bâtiment tire la « cloche » d'alarme

Ce n'est plus une sonnette, mais un glas qu'agite la FFB. Le bâtiment sonne l'alerte et presque l'agonie pour un secteur qui souffre et qui semble pourtant avoir les solutions à ses difficultés. Mais l'État reste quasiment sourd à ce carillon qui, pourtant, résonne fort à Bercy. Le 14 mars se tenaient à Orléans les « assises du bâtiment », pour évoquer cette crise.

Si la France est en esprit olympique, eu égard à Paris 2024, force est de constater que bon nombre de secteurs industriels ne sont pas de cet avis. Celui du bâtiment n'échappe pas à la règle. « *Ça ne va pas très bien*, concédait Erwan Croixmarie, président de la FFB (Fédération française du bâtiment) du Loiret. *De tels chiffres pour le secteur du logement n'ont pas été vus depuis trente ans. Avec - 27 % de mises en chantier, plus qu'un coup de frein, c'est un coup d'arrêt.* »
De l'avis même de la Fédération nationale du bâtiment, « *la politique du logement est incompréhensible* ». C'est clairement ce que dit Loïc Chapeaux, le directeur des affaires économiques de la FFB nationale, qui redonne quelques éléments de contexte pour 2024. Tout n'est pas négatif : un reflux de l'inflation à 2,5 %, contre 4,9 % en 2023, l'érosion des taux d'intérêt, et une petite baisse des crédits immobiliers. Mais en contrepoint, sans doute un ralentissement de la croissance à 0,4 % en volume, accompagné d'une remontée du chômage à 7,6 %. « *Rappelons*, dit-il, *l'entrée en application du ZAN [dispositif Zéro artificialisation nette des sols, ndlr], avec les incidences directes évidentes : diminution du nombre de zones constructibles, et donc une augmentation du prix du foncier. Par ailleurs, la quasi-stabilisation des prix des matériaux ne couvre pas le coût du travail, qui a augmenté.* »

Loïc Chapeaux, le directeur des affaires économiques de la FFB : « *La politique du logement est incompréhensible.* »

Erwan Croixmarie, président de la FFB du Loiret : « *Plus qu'un coup de frein, c'est un coup d'arrêt.* »

Le neuf en berne, la réno va mieux

Dans tout cela, le logement neuf, qui représente 30 % de l'activité du bâtiment, focalise toutes les inquiétudes. On constate en effet la diminution de 30 % des mises en chantier partout en France, et une baisse de près de 20 % du nombre de dépôts de permis de construire. « *287 000 logements ont été mis en chantier en France en 2023, c'est très faible, et on va continuer de creuser le trou du logement en 2024. Si rien n'est fait, on passera en dessous des 250 000 logements, un chiffre historiquement bas* ». Social ou privé, à la campagne ou en métropole, tout le monde est à la même enseigne. Un segment redécolle toutefois, la commande publique locale, notamment pour l'amélioration et l'entretien des locaux publics, qui compte désormais pour 54 % de l'activité du bâtiment ; en phase d'accélération.
Ajoutons que « *Ma prime adapt* » et les audits de performance énergétique se mettent en place, ainsi que le plan ÉduRénov, pour la rénovation des écoles.
Malgré tout, la FFB prévoit que le bâtiment entrera en récession en 2024, entraînant la perte de 90 000 emplois en France.
« *Ce qui plombe l'évolution du PIB*, poursuit Loïc Chapeaux, *c'est l'investissement des ménages ; en clair, la construction et l'entretien des logements. Bercy constate évidemment que les rentrées fiscales (IS et TVA) sont plus faibles que prévu. Or, la consommation des ménages demeure. La crise du neuf risque à terme de plomber les finances publiques, que l'on chiffre en dizaines de milliards d'euros.* »
La FFB demande donc clairement le rétablissement du prêt à taux zéro sur l'ensemble du territoire (un dispositif d'aide aux primo-accédants, qui, à défaut, restent locataires).
La FFB plaide aussi le retour au dispositif Pinel pour l'investissement locatif privé, et la simplification drastique de Ma Prime Rénov. « *Elle est annoncée par Gabriel Attal*, observe Loïc Chapeaux, *acceptons-en l'augure.* »

Stéphane de Laage

Attirer les jeunes dans l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire

Le magazine L'Épicentre s'est rendu au CCI Campus Centre de Blois pour parler enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire. Alicia Leon est designer graphique et illustratrice à son compte et ancienne étudiante de l'ETIC au CCI Campus Centre. Justine Louis est chargée de relation entreprises alternance / formation continue au CCI Campus. Neal Deslangle est en Mastère ingénieur d'affaires en alternance au CCI Campus et commercial au sein de l'entreprise Cheminées Marcel Raymond. Julie Salesse est chargée de recrutement et de promotion et ancienne étudiante du CCI Campus. Rencontre.

De gauche à droite : Alicia Leon, Justine Louis, Neal Deslangle et Julie Salesse.

De nos jours, on parle beaucoup d'attractivité du territoire et d'attractivité des entreprises. Que pensez-vous de ces enjeux ?

Julie Salesse : *Dans mon métier, l'attractivité est importante car une formation ne se vend pas toute seule. Tout le monde peut faire de la formation. Tout le monde peut se former à distance, de chez soi. Il y a plein de possibilités de se former et, souvent, ce qui va faire la différence, c'est l'environnement. On entend beaucoup les salariés parler de qualité de vie au travail, mais ça commence quand on est en formation, d'autant plus quand on est en alternance.*

Alicia Leon : *J'ai fait quatre ans d'études à Blois, je m'y suis sentie très bien et j'ai eu envie d'y rester. C'est important que la région soit attractive. Ça donne envie de venir et d'y rester.*

Justine Louis : *On essaye de garder les talents qu'il y a sur le territoire pour qu'ils intègrent nos entreprises et qu'ils contribuent au développement économique du territoire. On fait en sorte de garder les étudiants et qu'ils ne partent pas à Orléans, Tours ou Paris, car on a besoin de futurs salariés, diplômés, compétents, avec de l'expérience et un savoir-faire.*

Aujourd'hui, y-a-t-il plus d'offres des écoles et des entreprises que de candidats ?

Justine Louis : *La tendance s'est inversée. Avant, les personnes peinaient à trouver du travail, des alternances, des offres. C'était l'entreprise qui avait la mainmise. C'est elle qui choisissait qui elle allait recruter. Aujourd'hui, c'est l'entreprise qui doit se vendre, vendre son territoire, le cadre de vie… Les entreprises sont en difficulté de recrutement. On a fait ce travail de promotion pour répondre aux besoins des entreprises en termes de profils.*

Julie Salesse : *Et pour les garder sur le territoire les années qui suivent, car l'intérêt de l'alternance, c'est ça. L'enjeu, c'est que l'entreprise arrive à proposer le premier emploi, et pas seulement de former l'étudiant pendant un an, qu'elle ait investi un an et qu'il parte dans une autre entreprise avec le savoir-faire. Il faut que l'entreprise soit attractive dès le contrat d'alternance, car, si la personne commence par l'alternance, il y aura un sentiment de confiance. Si l'enjeu est compris dès le début, on évite ainsi que les talents partent vers d'autres structures.*

Neal Deslangle : *Je n'ai pas eu de mal à trouver une alternance, car, déjà quand j'étais en bac pro, j'ai fait mes stages dans mon entreprise actuelle. Je suis resté dans la même entreprise. C'est un environnement qui me plaît. Je n'ai jamais eu envie de changer au cours de mes études, sachant que je suis assez autonome. J'ai la mainmise sur quasiment toute la stratégie commerciale. C'est plus ou moins moi qui fais office de directeur stratégique. J'aime la région, je viens d'ici et je voudrais bien y rester.*

Alicia Leon : *Par rapport à ma promo, parmi ceux qui étaient en alternance on voit ceux qui sont restés dans la région et ceux qui ont bougé car leur alternance n'était pas dans la région. Ceux qui étaient à Paris sont restés à Paris, ceux qui étaient dans la région sont restés dans la région, pour la plupart.*

L'image de l'alternance a évolué depuis plusieurs années. Selon vous, pour quelles raisons ? Et quels sont les avantages de l'alternance ?

Justine Louis : *Avant, l'alternance était vue comme une voie de garage par beaucoup, moi la première. Dès que j'ai voulu faire de l'alternance, au lycée j'ai eu un avis défavorable pour mon orientation, tout en étant bonne élève. C'était mal vu, car souvent associé aux métiers manuels, et se salir les mains n'était pas forcément quelque chose de positif. Aujourd'hui, de plus en plus d'écoles font de l'alternance sur n'importe quel métier car les entreprises ont besoin de personnes qui ont de l'expérience. L'alternance permet d'avoir la théorie et la pratique. On a le concret du métier. On sait si ça nous plaît en tant qu'apprenant. On développe des compétences et c'est un plus car, maintenant, quand on voit une offre on nous dit : « Il faut que vous ayez de l'expérience et un diplôme ». L'alternance, c'est le bon compromis.*

Julie Salesse : *Je pense aussi que ça place l'étudiant dans de meilleures conditions financières et que ça a permis à certains d'entre eux d'accéder à des études supérieures, alors qu'ils n'auraient jamais pu sans cela. Qui dit études supérieures dit frais de scolarité, et tout le monde n'a pas la chance d'avoir une famille aisée. Ce qui coûte cher, ce ne sont pas seulement les études, c'est vivre, passer le permis pour être mobile... L'alternance, c'est aussi accéder à des études supérieures, même si on n'est pas scolaire. Un master, et même un bac +3, avaient un aspect élitiste à une époque. Aujourd'hui, c'est commun. Le public étudiant, la première question qu'il me pose c'est « combien vais-je gagner ? ».*

Justine Louis : *Et, à l'inverse, les entreprises me demandent « combien ça va me coûter ? ». Les entreprises ont besoin de recruter, mais ça a un coût pour elles. Parfois, l'aide de l'État conditionne l'embauche. On a aussi la prise en charge des coûts pédagogiques par l'OPCO qui permet d'accéder plus facilement à des embauches. L'alternance permet à l'entreprise de se familiariser avec un profil, une personne, de former sur sa politique d'entreprise, sur son fonctionnement et, derrière, d'embaucher quelqu'un.*

Julie Salesse : *Et ça permet aussi aux étudiants de tester des entreprises de différentes tailles, des secteurs d'activités différents, des missions différentes. Ça leur permet de savoir ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils ne veulent pas faire. Souvent, ce n'est pas le jeune qui a des craintes sur l'apprentissage, ce sont ses parents, avec des craintes avérées ou non, car tout le monde n'est pas en capacité de faire de l'apprentissage. Ça demande une agilité, une organisation, un rythme assez soutenu. Certains n'ont ni la capacité, ni la volonté de le faire. Ça demande aussi une agilité intellectuelle et pratique. Pour ceux qui choisissent cette voie et qui réussissent, c'est le bon compromis avant de se jeter dans le grand bain du marché du travail.*

Neal Deslangle : *Souvent, quand on arrive en alternance, il y a une attente qui est moins forte que si on était directement employé. Ça enlève du stress et ça permet d'avancer un peu plus à son rythme que si on était directement employé. L'entreprise paye un SMIC à quelqu'un qui est absent une semaine par mois. Mon entreprise propose de m'embaucher depuis le BTS. J'ai toujours voulu continuer mes études depuis que je suis en bac pro. J'ai toujours dit que je voulais aller le plus loin possible. J'ai toujours voulu continuer à apprendre. Quand j'ai commencé mes études, je me suis dit que le master serait le point le plus haut, où je pourrais avoir un maximum de compétences. J'ai toujours continué en ce sens et mon entreprise m'a toujours suivi.*

Propos recueillis par Maxence Yvernault

Le BTP CFA Centre-Val de Loire répond aux besoins des entreprises et des alternants

Le BTP CFA Centre-Val de Loire compte cinq centres de formation, à Orléans, Blois, Saint-Pierre-des-Corps, Chartres et Châteauroux. Il propose plus de 70 formations initiales, continues ou réglementaires, et représente 65 % des contrats d'apprentissage signés en région dans le secteur du BTP.*

« Le BTP CFA Centre-Val de Loire apporte une réponse individualisée aux besoins des entreprises et des branches professionnelles, explique Franck Pretre, secrétaire général du BTP CFA Centre-Val de Loire depuis 2015. *De nouveaux métiers, de nouveaux matériaux apparaissent et de nouvelles technologies se développent. BTP CFA Centre-Val de Loire doit être en adéquation avec les nouvelles compétences, emplois et formations recherchés, tant dans le domaine de la construction neuve que dans le patrimoine bâti. »*

Afin de répondre aux nouveaux besoins en compétences des entreprises, mais aussi des alternants, l'école a mis en place de nouvelles formations. Au BTP CFA 37 par exemple, c'est le cas du CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières, du BP Métiers de la pierre et du BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques. Ces nouvelles formations concernent à la fois des nouveaux métiers, mais aussi des métiers ancestraux comme celui de tailleur de pierre.

Le conseil d'administration de BTP CFA Centre-Val de Loire a lancé un plan d'investissement pluriannuel auprès du conseil régional et du CCCA BTP, destiné à l'innovation et l'excellence de ses campus afin d'améliorer les conditions d'exercice pédagogique des formations. Le BTP CFA 37 est en cours de réhabilitation, le BTP CFA 45 est dépositaire d'un projet d'innovation et de transformation pour 2024, à suivre sur le BTP CFA 28 pour 2025. *« Nos nouvelles ingénieries de formations seront au service de*

l'emploi durable sur notre territoire, de l'étude à la conception, jusqu'à la réalisation, tout ceci au bénéfice de nouvelles compétences attendues par les entreprises ». Quant au BTP CFA 41, il a été reconstruit en 2016, et le BTP CFA 36 est réhabilité en partie depuis 2023.
Le parcours d'un étudiant en apprentissage dure en moyenne cinq ans. 47% des étudiants sont insérés dans l'emploi après leur première formation. 38% poursuivent leur formation dans leur CFA ou dans un autre CFA de la région. *« Ces taux d'insertion professionnels sont extrêmement valorisants pour la profession. Ils sont synonymes de plein emploi et de réussite sociale pour notre territoire »*, se félicite Franck Pretre.

https://btpcfa-cvdl.fr/

** BTP CFA : centre de formations professionnelles dans le domaine du BTP.*

Franck Pretre, secrétaire général du BTP CFA Centre-Val de Loire.

> *« BTP CFA Centre-Val de Loire doit être en adéquation avec les nouvelles compétences, emplois et formations recherchés »*

Franck Pretre

AFTEC FORMATION aide les jeunes à prendre leur avenir en main grâce à un accompagnement personnalisé !
Dès leur pré-inscription, nos équipes les guident dans la détermination de leur projet professionnel, pour la recherche d'une entreprise et les accompagnent tout au long de leur parcours de formation.

VOUS SOUHAITEZ RECRUTER UN.E APPRENTI.E ? CONTACTEZ-NOUS !

Des filières qui recrutent :
Marketing / Vente / Communication
Assistanat / Gestion PME
Automatisme / Maintenance / Électronique
Comptabilité / Gestion
Droit / Économie / Gestion / RH
Informatique
Immotique

22 formations Post-Bac en alternance :
Bachelor / BTS / Titres Pro / DCG / DSCG
Licences et Master *(en partenariat avec le CNAM)*
Nouveau à Orléans : Licence DEG mention RH (en partenariat avec le CNAM)
Nouveau à Tours : Bachelor Marketing Digital (en partenariat avec la FEDE)

3 sites de formation en région Centre-Val de Loire :
Orléans - Tours - Chinon
✆ **02 38 22 13 00**
www.formation-aftec.com

'aftec
Alternance Post-Bac
& Formation Professionnelle

EEMI Orléans : accompagner les entreprises dans leur développement grâce à l'alternance

À Orléans, l'EEMI (École européenne des métiers de l'Internet) propose des formations axées sur le développement Web, le design interactif et le marketing digital. L'ADN de l'école a une forte dimension entrepreneuriale. Les formations se font en initial ou bien en alternance dès la première année.

« *La professionnalisation est un axe fort de notre pédagogie*, explique Arnaud Gonnet, directeur de l'EEMI Orléans. *Favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants est l'essence-même de notre projet pédagogique. 95 % des étudiants ont un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme. Nous formons aux métiers d'avenir.* »

Appel à partenariats

L'EEMI Orléans lance un appel à partenariats. À travers l'alternance, l'école entend accompagner les entreprises de la région Centre-Val de Loire dans leur développement. « *Les entreprises ont besoin de talents numériques*, poursuit Arnaud Gonnet. *Ce sont des métiers d'avenir sur lesquels on peut capitaliser. Les besoins des employeurs en termes de compétences ont évolué. Les grandes entreprises proposent plutôt des postes resserrés, alors que la polyvalence et les profils hybrides intéressent particulièrement les TPE-PME.* » Parmi les missions proposées dans ces entreprises, on retrouve la création de sites Web, le community management, le développement Front-End, Back-End, la data analyse ou encore le marketing stratégique…

L'EEMI accompagne ses étudiants dans la recherche d'une alternance : des modalités pratiques (comment se financer, combien je vais coûter à mon entreprise…) aux rendez-vous personnalisés et ateliers de travail sur le CV, la lettre de motivation, le profil LinkedIn et la préparation de l'entretien d'embauche. Enfin, l'école organise des job dating avec ses entreprises partenaires.

EEMI Orléans :
7 rue Jean-Baptiste-Corot, 45100 Orléans

Tél. 07 68 96 06 37
https://www.eemi.com/campus/orleans/

Une deuxième édition pour « Mon apprentissage en 180 secondes »

Le 21 mars prochain à Tours, le CFA des universités Centre-Val de Loire, en collaboration avec les universités d'Orléans et Tours, organise la finale de la deuxième édition de « Mon apprentissage en 180 secondes ». Un concours original au cours duquel les participants disposeront de 180 secondes pour présenter et partager leur expérience de l'apprentissage.

La soirée se déroulera dans les locaux de l'IAE Tours-Val de Loire et de l'UFR Droit, économie et sciences sociales (DESS) de l'université de Tours. Les dix participants présenteront en 180 secondes leur métier et leur parcours d'apprenti. Leur objectif sera de convaincre le public et un jury composé de professionnels du monde économique et de l'enseignement supérieur. Les trois meilleures prestations seront récompensées. Avant la soirée, chaque participant disposera d'un coaching personnel de deux fois deux heures.
Ce concours offre aux entreprises un lieu unique pour repérer de nouveaux talents. Il est l'occasion, pour les entreprises partenaires telles que ID.QUATION et le CFA des universités Centre-Val de Loire, de rencontrer des jeunes prêts à intégrer le marché du travail. Ces deux partenaires soutiennent l'initiative en dotant le concours de récompenses, dont un premier prix d'une valeur de 1 000 € remis par ID.QUATION, et un troisième prix d'une valeur de 250 € remis par le CFA des universités Centre-Val de Loire.

Une vitrine pour de futurs diplômés
La soirée met en avant l'apprentissage sous toutes ses formes. En plus d'être une vitrine, elle permet aux apprentis de mettre en avant leur motivation, leur dynamisme, leur engagement, leur créativité, leur passion et leurs talents. Concrètement, elle permet à ces futurs diplômés de développer leurs compétences en communication et en présentation ; de réfléchir sur leur parcours ; de préparer leur carrière professionnelle à des situations réelles, comme parler en public et présenter leurs idées ; de stimuler l'apprentissage mutuel et la gestion du temps tout en valorisant l'apprentissage comme un parcours professionnel et personnel ; et de renforcer la collaboration et l'esprit d'équipe dans la promotion.
En 2023, la première édition de « Mon apprentissage en 180 secondes » représentait 70 inscrits, dix finalistes, un coach, trois vainqueurs, sept membres du jury, 7 200 secondes de show, 1 800 secondes de concours, et 120 personnes présentes lors de la finale.

Les dix finalistes du concours en 2023.

Pour revoir la prestation d'Alix Dromard, la gagnante en 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=B2u6S1kfEh0&t=80s

Les trois vainqueurs et le jury du concours en 2023.

Mon Jardin, c'est avant tout l'histoire de trois femmes, de trois destins animés par le voyage, les saveurs et l'envie du partage. Après avoir vécu dans plusieurs régions du monde, elles se sont trouvées, par le hasard de la vie, dans la vallée du Cher. La cuisine les a rassemblées. Ensemble, Èva, Talia et Pauline ont créé Mon Jardin. Plus qu'un restaurant, un salon de thé ou un traiteur, leur entreprise est un concept, bien à leur image : cosmopolite, au carrefour des rencontres, au gré de leurs inspirations culinaires et des saisons. Rendez-vous chez elles, à Montrichard, pour une interview pause-café en trio.

Business Model

1 ◇ Si on devait inventer une recette de cuisine pour une bonne entreprise, vous mettriez quoi dedans ?
Au moins 50 % de gestion et de communication, de la persévérance et de la passion. Ensuite, il faut de bons produits. Une bonne recette est souvent simple, tant qu'on crée quelque chose que l'on a envie de consommer, en étant le plus sincère possible. C'est comme ici, nous avons créé un lieu qui nous ressemble.

2 ◇ Vous préférez rester au resto ou aller sur le marché ?
Nous n'avons pas vraiment le choix, on aimerait bien aller un peu plus chez les producteurs. C'est un peu un fantasme de pouvoir aller sur le marché et de se laisser inspirer directement par les produits des étals (rires). Il n'y a que les grands chefs qui font ça, mais ils ont une brigade de 10 personnes en cuisine. Nous ne sommes que trois et quand on fait tout maison, ça prend beaucoup plus de temps. Maintenant, on a la chance de discuter assez souvent avec nos producteurs qui viennent régulièrement nous déposer les produits

Être entrepreneuses

3 ◇ Laquelle est la plus créative ? La plus pressée ? La plus patiente ?
Nous sommes vraiment toutes les trois très créatives. C'est ce qui nous rassemble. La plus pressée, c'est sans aucun doute Pauline (éclats de rire) ! Pour la patience, Talia est capable de rester plusieurs heures sur une tâche longue et fastidieuse, tandis qu'Èva est plus patiente dans le relationnel.

4 ◇ À refaire, entreprendre seules ou à plusieurs ?
À plusieurs, au moins, maintenant, on sait comment s'y prendre. C'est certain qu'être plusieurs associées demande plus de temps dans les prises de décision. Cependant, avec plusieurs cerveaux et des qualités différentes, l'une va apporter quelque chose que l'autre n'aura pas forcément perçu.

Parlons de vous

5 ◇ Si vous pouviez être quelqu'un d'autre le temps d'une journée, qui aimeriez-vous être ?

Èva : Charlie Chaplin. C'est quelqu'un que j'admire, c'était un visionnaire, un résistant et aussi un clown ! (Rires)

Talia : La chanteuse de jazz Sade, parce que j'aime sa voix, unique. C'est une personne qui est restée plutôt discrète, qui dégage de la douceur. C'est aussi lié à ma passion pour la musique.

Pauline : Quant à moi, c'est Eminem. Je suis fan depuis toute petite. Il est parti de rien et il est devenu une superstar. Il est plutôt carré dans ce qu'il fait, et sincère et humble.

Émilie Marmion

Les vignerons du Domaine Colin

On estime à 30 % les entreprises familiales qui franchissent la deuxième génération, et à seulement 10 % celles qui survivent à la troisième. Nous nous sommes intéressés à ces success stories et à leurs clés de réussite. Ce mois-ci, nous battons tous les records avec la famille Colin, qui perpétue la tradition de la terre depuis neuf générations ! Ils sont installés dans le charmant petit village de Thoré-la-Rochette, situé dans la vallée du Loir, à quelques kilomètres de la ville de Vendôme. Nous avons rencontré Pierre-François et son père Patrice.

Si aujourd'hui les Colin sont entièrement tournés vers les vignes, ça n'a pas toujours été le cas. En effet, leurs ancêtres paysans, à l'origine de la ferme (en 1735), étaient, comme dans la plupart des campagnes, axés sur de la polyculture. Comprenez un peu d'élevage, un peu de cultures céréalières, maraîchères et de viticulture. C'est dans les années 1900 qu'Émilien Colin a donné un coup d'accélérateur à l'exploitation viticole en développant la vente en direct du vin produit sur le domaine. Dès lors, la ferme s'est spécialisée dans cette voie au fil des générations. Chacun ayant apporté sa pierre à l'édifice pour la développer et marquer de son empreinte l'héritage familial, entre tradition et modernité. *« C'est vrai que reprendre après huit générations peut faire peur,* confie Pierre-François, à la tête du domaine depuis 2018, *mais je pense qu'il vaut mieux éviter d'y penser. Le patrimoine, il est là, on le voit tous les jours, ce sont nos pieds de vieilles vignes. Si tu reprends l'exploitation juste pour suivre la tradition familiale et faire plaisir, ça ne marchera pas. La motivation première doit être la passion. »* Qu'il s'agisse de lui ou de son père Patrice, aucun des deux n'a été forcé de reprendre l'entreprise familiale. C'est bien la passion qui les a fait rester et leur a donné envie de s'installer, à chaque fois au moment des vendanges. D'ailleurs, leurs frères et sœurs respectifs auraient très bien pu reprendre, mais leurs envies ont été différentes. *« Mes parents pensaient que j'allais revenir au domaine, mais ça n'a pas été une évidence tout de suite »,* témoigne Patrice.

L'ouverture d'esprit comme clé de réussite

Patrice s'est retrouvé dans la viticulture un peu par hasard : *« J'étais le plus nul de la classe, alors mon père m'a dit "tu iras en école agricole",* confie-t-il en se remémorant le passé. *Là-bas, j'ai suivi un bon copain qui voulait faire viticulture. Ensuite, j'ai poursuivi mes études en œnologie. J'ai multiplié les stages chez des vignerons partout en France et, plus tard, en Suisse et en Allemagne. J'avais envie de comprendre comment ils avaient bâti leur réputation, sur quoi ça reposait et comment ils la valorisaient. J'ai découvert des passionnés qui fabriquaient des vins naturels, très représentatifs de leur terroir. C'est comme ça que j'ai développé mes compétences en biodynamie. »* Pierre-François s'est également forgé sa propre expérience, en parcourant le monde (France, Australie, Nouvelle-Zélande) et en prenant le savoir des anciens. *« Je suis le plus jeune du domaine. On a un salarié, Gilles, qui est ici depuis plus de trente ans, c'est mon pilier. Il a une parfaite connaissance de la terre et des vignes. C'est important de reconnaître les compétences de son équipe et d'être conscient de ses propres limites »,* avoue-t-il.

Pierre-François et Patrice Colin.

Savoir s'entourer et faire confiance, être curieux, observer, écouter pour se nourrir des uns et des autres afin de perpétuer la tradition familiale tout en développant l'entreprise, c'est la manière dont Pierre-François souhaite diriger le Domaine Colin, comme son père Patrice a pu le faire auparavant.

Émilie Marmion

© Freepik

CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL : L'UNION SACRÉE

Six millions de français n'ont pas de médecin traitant, un quart de la population en région Centre-Val de Loire. Les services des urgences, notamment, en subissent les conséquences. Le numérus clausus a été supprimé en 2020, mais le mal était fait, et il faut toujours douze ans pour former un spécialiste ! Impatientes mais pas résignées, les autorités locales et médicales se réorganisent pour pallier le manque de médecins, de dentistes, d'infirmières, de kinésithérapeutes ou d'orthophonistes. Comment les forces en présence s'unissent-elles pour faire front ?

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

On a longtemps résumé la sortie du désert médical à la suppression du numerus clausus ; ce ne serait qu'une affaire de temps. Mais le temps n'y fait rien, du moins pas dans les délais que l'on espérait. Alors c'est le branle-bas de combat depuis les années 2010. Les professionnels se concertent, envisagent des formations communes et des filières mixtes, proposent de faire évoluer les compétences et de mutualiser les lieux d'exercice ; avec la création des territoires de santé, qui associent les professionnels : médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, infirmiers et sages-femmes, qui souhaitent s'organiser ensemble pour répondre à des besoins identifiés dans un même territoire ; naissance aussi des URPS (unions régionales des professionnels de santé), des MSP (maisons de santé pluriprofessionnelles). Depuis 2008, la région Centre-Val de Loire a investi plus de 29 millions d'euros pour la création de « structures d'exercice regroupé ». À ce jour, 126 sont déjà en activité, dont 113 MSP et neuf centres de santé municipaux, rassemblant plus de 1 347 professionnels de santé, dont 421 médecins exerçant dans ces structures d'exercice regroupé.

Tout cela répond à de nouvelles évidences. Les jeunes médecins n'envisagent plus leur métier et leur vie personnelle de la même façon que les générations précédentes. Le médecin de campagne que l'on appelle jour et nuit, qui cumule des journées de douze heures et parfois plus, sans oublier les gardes, ce n'est plus d'actualité. Ils travaillent désormais en groupe et ne se déplacent plus, ou presque. Si l'objectif est de mutualiser les charges, les outils d'examen et les locaux, il est aussi, et surtout, de ne pas vivre en solitaire. Partager un diagnostic, diriger un patient vers un confrère voisin…, on travaille mieux à plusieurs.

Focus

La réorganisation des professions de santé suppose aussi d'accepter de faire monter certaines professions en compétence. C'est le cas des IPA, les *« infirmières en pratique avancée »*. Le statut est né il y a quelques années, pour une pratique plus « pointue », qui désigne un degré élevé de connaissances de niveau master 2, acquises en faculté de médecine. Ces infirmiers et infirmières (environ 1 800 en 2023, contre 800 l'année précédente) sont experts dans leurs domaines, et souvent chargés du suivi des patients qui ont une pathologie liée à cette spécialité, l'oncologie ou le diabète par exemple. Ils travaillent en lien étroit avec un médecin de référence dont ils soulagent ainsi l'emploi du temps (Lire l'entretien, en encadré, avec Stéphanie Rist, médecin rhumatologue et députée rapporteure de la loi santé).

Stéphanie Rist, médecin rhumatologue et députée rapporteur de la loi santé.

Clara de Bort, directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS).

Si l'ordre des médecins s'est un temps opposé à cette nouvelle pratique, pensant perdre de son autorité, il s'est progressivement rallié au besoin de travailler à plusieurs.
Travail concerté entre infirmiers et pharmaciens par exemple, notamment pour la vaccination.
Mais, là aussi, il y a urgence, car on compte 20 500 officines en France. 8 500 communes en ont une, mais Paris en a 800 à elle seule. 5 000 communes n'en n'ont qu'une. Et pour certaines, compte tenu de la législation, si la pharmacie ferme elle ne rouvrira pas. Or, depuis 2007, il n'y a que des fermetures, aujourd'hui au rythme de 25 par an…
Philippe Besset est président de la fédération des syndicats pharmaceutiques de France, mais aussi des libéraux de santé. Il rappelle que les pharmaciens ont de nombreuses nouvelles missions, notamment en termes de prévention. *« La loi de finances tend à améliorer l'accès aux médicaments,* dit-il. *Le pharmacien va pouvoir renouveler une ordonnance pour trois mois. La délivrance sans prescription médicale sera possible pour certaines pathologies, comme la cystite ou l'angine. Et ne perdons pas de vue que les formations, initiales et continues, sont l'avenir de la profession, en particulier dans les territoires ruraux. »*
Clara de Bort, directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, insiste pour que la formation des *« petits effectifs »* – orthoptistes, manipulateurs radio, orthophonistes et autres professions médico-sociales et sanitaires – ne soient pas délaissé non plus. *« Elle est décisive,* dit-elle, *pour que les médecins aient conscience de l'existence de ce qui fait le vrai tissu médical. »*

Les collectivités en ordre de marche

Éric Chenut est président de la Fédération nationale de la Mutualité française. Au congrès des maires de novembre dernier, il prônait l'enjeu prépondérant de la prévention de la perte d'autonomie. « *Les solutions existent,* dit-il, *rien n'est perdu, notamment si l'on fait bon usage de la téléexpertise et la téléconsultation. Il faut que les ARS, les professionnels de santé, associations de patients et collectivités se connaissent et fassent ensemble émerger des solutions.* » C'est ce qui se passe souvent dans les départements. Le Loiret et bien d'autres accélèrent la pose de la fibre jusque dans les villages pour que cette téléconsultation, en officine ou à domicile avec les infirmières, permettent les premiers diagnostics, limitent les déplacements et la surcharge des urgences.

Le sujet est complexe, puisqu'il implique l'État par ses agences régionales de santé, et maintenant les régions, les métropoles, les pays et intercommunalités au sens large.

« *On doit aussi agir en prévention et, par exemple, réussir la transition écologique (qualité de l'air et de l'eau), pour la morbidité évitable,* poursuit Éric Chenut. *L'enjeu est systémique, le financement de l'assurance maladie et des complémentaires santé en dépend. Les datas, quant à elles, peuvent éviter les soins redondants et donc être utiles pour sauver les finances des organismes.* »

Éric Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Questions de finances donc, mais aussi de législation, de structures d'accueil pour les professionnels comme pour les étudiants, d'organismes de formation et de bien d'autres acteurs. « *Longtemps les organismes rendaient individuellement compte de leurs actions, mais le résultat global n'était pas à la hauteur des efforts de chacun* », constate François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire. De fait, on a vu poindre des initiatives surprenantes, comme celle de la ville d'Orléans qui, de guerre lasse, avait en 2021 signé un accord avec l'école de médecine de Zagreb pour implanter une antenne dans le Loiret. Inutile de dire que l'initiative a fait grand bruit.

François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire.

Pour défendre le droit à la santé pour tous, les élus ne cessent de monter au créneau, autrefois en ordre dispersé, aujourd'hui en escadrille, en l'occurrence au ministère de la Santé, à Matignon et à l'Élysée. C'est à ce prix que l'on a vu l'ouverture de la fac d'odontologie à Tours en 2021, puis l'annonce, en février 2022 par Jean Castex, de l'ouverture du CHU à Orléans et, donc, des études de médecine.

En 2022, était aussi adoptée la création du « *pacte régional 100 % santé* », dont le second comité de suivi s'est tenu le 29 janvier. En quelque sorte, une chambre de réflexion qui réunit l'ensemble des acteurs qui interagissent dans le monde de la santé. Il y a bien sûr les hôpitaux, au premier rang desquels les deux centres hospitalo-universitaires de Tours et d'Orléans, représentés par leurs doyens de facultés et présidents. On y trouve aussi les écoles de formations spécialisées, la directrice générale de l'ARS régionale en personne, les unions régionales de professionnels de santé et des maisons de santé. Autant dire que toutes les fédérations et acteurs directs et indirects de la formation aux métiers de la santé sont autour de la table.

Le droit à l'expérimentation

À la manœuvre, la région Centre-Val de Loire, qui revendique le droit d'expérimenter de nouvelles idées. « *Notre terrain est propice,* assure François Bonneau. *Jean Castex m'avait dit "vas-y"* et Aurélien Rousseau (ancien ministre de la santé) *"pourquoi pas". Il faut essayer les MSU, maisons de santé au statut universitaire, avec des maîtres de stage, pour qu'elles soient autant de points d'intérêt pour les étudiants. Je demande aussi un entretien préalable aux métiers d'infirmière* » (pour éviter que trop de jeunes ne choisissent cette voie sans réelle connaissance et ne l'abandonnent à mi-parcours, ndlr).

Et si les médecins ne souhaitent pas être indépendants, qu'à cela ne tienne, la région peut aussi les salarier. Elle s'est engagée à créer 300 emplois de praticiens en huit ans, accompagnés de secrétaires médicaux, répartis sur les zones les plus carencées. Pour cela, elle a créé le GIP (Groupement d'intérêt public) Pro santé Centre-Val de Loire. Il participe à la création de centres de santé dans les territoires les plus fragiles et au financement de résidences dites Pro-santé, à proximité des CHU pour les étudiants en stage.

À ce jour, 45 contrats de médecins salariés ont été signés, 16 centres régionaux de santé ouverts et plus de 75 000 consultations ont été réalisées par les médecins du GIP.

Dans le Loiret, Latifa Miqyass, médecin généraliste et présidente de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Beauce-Gâtinais, a présenté le 7 février la nouvelle offre de « *soins non programmés* » ouverte à Malesherbes. Grâce à elle, les patients sans médecin peuvent être orientés par téléphone (0 801 90 45 00) vers

des rendez-vous assurés par sept médecins volontaires du territoire et de la région francilienne. La municipalité, dont le maire est Hervé Gaurat, a mis à disposition des locaux et effectué des travaux. Ainsi, les soins non programmés intègreront la future Maison de santé du Malesherbois. Marc Gaudet, président du conseil départemental du

Latifa Miqyass, médecin généraliste et présidente de la CPTS, et François Bonneau.

Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret,

Loiret, rappelait que ce dernier « *financera l'acquisition du matériel médical dans le cadre de son appel à projets Santé innovations Loiret* ».

Faire cabinet commun

Thomas de Dreuille, 44 ans, médecin généraliste : « *Je mets plus d'ambition dans ma vie familiale que dans ma vie professionnelle.* » Praticien depuis 2008, Thomas a débuté sa carrière au sein de SOS Médecins à Paris. Dix ans de passion et cinq enfants plus tard, il choisit de quitter la capitale et ses loyers inabordables. La famille s'installe à Notre-Dame-d'Oé, petite bourgade au Nord de Tours. Il intègre un cabinet de groupe, association désormais de quatre professionnels propriétaires de leurs locaux, qui mutualisent les moyens logistiques et le temps partagé d'une assistante médicale. En société civile de moyens (SCM), les médecins partagent tout à parts égales, sans notion de chiffre d'affaires. « *Je voulais être indépendant de toute obligation, ne pas avoir de subvention, donc sans comptes à rendre à l'État.* » Cela vaut aussi pour l'organisation professionnelle. « *Chacun programme ses journées et ses vacances comme il l'entend, sans se soucier d'assurer une continuité de soins.* »
Cette installation en cabinet a permis à Thomas d'arrêter les nuits et les déplacements en voiture et de poser la sacoche, à qui il faut faire monter les escaliers. « *J'ai trouvé un nouveau confort, avec une secrétaire, des confrères et une cafetière,* s'amuse-t-il. *Soirées et week-ends en famille nous coûtent un peu cher, mais ça vaut vraiment la peine.* »

Marketing territorial

« *La santé n'est la mission ni des régions ni des départements, elle est régalienne,* rappelle Philippe Gouet, président du conseil départemental du Loir-et-Cher. *Mais les élus connaissent bien leurs territoires, c'est un avantage évident pour la reconstruction des territoires de santé.* » Son département s'est rapidement placé aux avant-postes pour attirer de nouveaux professionnels de santé en créant son agence d'attractivité du territoire. Sept personnes répertorient et proposent des terrains de stage et font découvrir aux étudiants les agréments du Loir-et-Cher pour les inciter à rester ou revenir sur les lieux de leur stage. Les maîtres de stage deviennent des ambassadeurs, et l'on peut ainsi parler de marketing territorial. La collectivité propose des logements et travaille pour cela avec les bailleurs sociaux ; octroie le prêt de voitures, et même des salaires. En 2023, près d'une trentaine d'étudiants ont bénéficié de tels avantages en Loir-et-Cher. Le département débloque aussi des bourses financières, jusqu'à 500 € par mois, durant les deux dernières années d'études médicales ou paramédicales, en contrepartie de trois années d'exercice dans le département. Une quarantaine de départements en France accompagnent ainsi l'implantation médicale, avec plus ou moins de forces financières. En Loir-et-Cher, deux personnes accompagnent les étudiants pour leur faire visiter le département, rencontrer les maires et les responsables de MSP. Un site Internet répertorie les demandes des communes et assure la mise en relation avant une aide à l'installation. Pour aller plus loin, le pack « *job conjoint* » décrit le tissu industriel pour aider les conjoints à trouver un poste dans leur activité professionnelle. Les conseillers territoriaux vont aussi dans les écoles plaider la cause du département, permettant ainsi de recruter 40 professionnels de santé en 18 mois, en ville et en campagne.

Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher.

MSP, pas à n'importe quel prix

Les premières MSP (maisons de santé pluriprofessionnelles) datent de 2005. La région Centre a même été l'un des premiers laboratoires territoriaux. Woodlyne Bazelais est IPA à Huisseau-sur-Mauve, et Delphine Rubé, médecin généraliste en MSP à Bourges. Toutes deux sont coprésidentes de la FMPS-Centre-Val de Loire, la fédération des maisons et pôles de santé de la région Centre. Elles ont signé le mois dernier une charte avec la région pour que tout projet de nouvelle MSP soit dorénavant accompagné par la FMPS et que la fédération accompagne les équipes dans leur évolution. *« La MSP valorise le travail coordonné, explique Woodlyne Bazelais. Elle est une solution, mais pas à n'importe quel prix. Ce doit être un regroupement de professionnels avec une vision cohérente de la prise en charge des patients, avec des projets validés par l'ARS. Plusieurs professions qui travaillent ensemble, qui vont vivre ensemble, pour les actions de prévention de santé. L'idée est d'accroître la qualité des soins, par des regards croisés. »* Delphine Rubé met en garde les projets insuffisamment mûrs : *« Attention,* dit-elle, *il y a aussi des coquilles vides, construites dans l'espoir de réunir des professionnels. Ça, c'est la mauvaise idée, qui mène souvent à des projets fantasques. »*

À l'origine de la MSP de Bourges, dans laquelle exerce aujourd'hui Delphine, les partenaires travaillaient sur le mode de MSP, mais hors les murs. Les six médecins, les infirmières et la secrétaire travaillaient sans se voir, mais avec l'idée d'une construction commune. *« Quand on l'a construite, on a intégré une sage-femme et une infirmière Asalée (spécialiste de l'ETP (éducation thérapeutique du patient) à qui le médecin peut déléguer certains actes, ndlr). »* Aujourd'hui, cinq ETP généralistes, une dermato, six infirmiers, une assistante médicale et un pharmacien constituent le groupe.

Woodlyne Bazelais, de la Fédération des maisons et pôles de santé, a signé une charte pour le bon développement des MSP avec François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire.

Idem à Saint-Ay, dans le Loiret, chez Woodlyne qui est dans la même démarche : *« Dans l'attente d'avoir nos murs, on est éparpillés dans la commune, mais on travaille déjà ensemble, avec des infirmières, un ostéopathe et un pharmacien. »*

Où l'on voit que la MSP ne crée pas de nouveaux médecins, mais une activité pluriprofessionnelle. Elle crée du soin et de la prise en charge, et forme autour du patient une équipe traitante.

À terme, la fédération voudrait que la MSP soit reconnue elle-même comme maître de stage, et pas seulement le ou les médecins qui exercent à l'intérieur.

Faire évoluer les IPA

Stéphanie Rist est médecin rhumatologue et députée rapporteure de la loi santé. *« Le constat ne tient pas qu'aux déserts médicaux, mais aussi à l'idée que depuis toujours le statut d'infirmière ne permet pas d'envisager d'évolution professionnelle. La France est très en retard de ce point de vue,* observe-t-elle. *Depuis 1962, les États-Unis ont su faire évoluer leurs infirmières, et en particulier leurs formations, pour qu'elles fassent plus de choses, y compris celles que seuls les médecins pouvaient faire jusque-là. On a donc choisi de porter une loi en faveur des infirmières de pratique avancée (IPA, diplômées d'un master universitaire) ».* Jusque-là, ces infirmières ne pouvaient exercer qu'à la condition que le médecin décide que le malade pouvait aller voir l'infirmière. Les médecins, qui souvent ne connaissent pas les compétences réelles de ces infirmières, n'étaient pas prompts à cela, et les infirmières ne trouvaient donc pas leur place dans le parcours de santé, en particulier en ville.

La loi prévoit donc *« l'accès direct »*, c'est-à-dire que le malade peut désormais consulter directement l'IPA, sans dépendre de l'avis du médecin, ou parce qu'il a une pathologie chronique, ou parce qu'il n'a pas de médecin à disposition immédiate. La loi donne aussi à l'IPA la possibilité de *« primo-prescrire »*, c'est-à-dire de prescrire sans l'avis du médecin certains types de médicaments qui seront définis par décret.

« Cela ne veut pas dire que l'infirmière fait ce qu'elle veut, insiste Stéphanie Rist. *Elle travaille en exercice de soins coordonnés. Le médecin reste l'expert et la pierre angulaire de ces soins. Simplement, il n'est plus vu obligatoirement en premier. »*

Les médecins n'ont pas vu cette loi d'un bon œil. Soit pour des questions culturelles, soit par crainte de perdre une part de leur patientèle, soit, enfin, par méconnaissance des compétences réelles de ces IPA. *« Mais on constate qu'une fois le lien établi avec les IPA, les plus réticents admettent l'utilité de ce lien. Je suis convaincue que cela évoluera rapidement. »* Il faut gagner du temps de médecin, et de l'évolutivité des carrières. *« Les études montrent partout dans le monde, que ce lien permet une meilleure prise en charge du malade, et bien sûr de gagner une disponibilité précieuse. »* Les patients eux-mêmes disent leur confiance dans ce système.

La loi est votée et promulguée. Les décrets qui devront préciser le mode d'application sont, quant à eux, en cours de concertation.

Ouvrir une Parenthèse déconnectée dans la forêt d'Orléans

Créée en 2021 par Samantha Bailly et son mari Antoine Fesson, Parenthèse propose des séjours dans des tiny houses (micromaisons en anglais) dans la forêt domaniale d'Orléans, près du village de Chambon-la-Forêt (45).

En 2021, Samantha Bailly et Antoine Fesson ont un coup de cœur pour un ancien terrain de caravaning qu'ils rachètent et où ils installent neuf tiny houses. *« Nous voulions changer de vie,* explique Samantha. *Nous cherchions quelque chose aux alentours de Paris. La forêt nous a conquis. »*
Particulièrement présentes au Japon, les tiny houses sont des petites maisons symboles d'une simplicité volontaire. Chez Parenthèse, chaque tiny house possède une baie vitrée avec une vue directe sur la forêt. Le lieu invite à la déconnexion avec un séjour sans écran ni Internet : *« Nous visons une population urbaine qui cherche à déconnecter, à se recentrer sur l'essentiel, à se concentrer sur la nature. Nous incitons nos clients à couper leur téléphone. Nous mettons une boîte à disposition et nous leur conseillons d'y mettre leur téléphone. C'est une expérience en toute autonomie. Le client est libre de ne voir personne. »*

De neuf à vingt tiny houses

Preuve d'un certain succès, *« il y a eu un très fort taux de remplissage dès le départ. Nos clients passent quasiment uniquement par notre site Internet pour réserver ».* Parenthèse a accueilli 8 500 personnes depuis 2021. Les tiny houses sont accessibles sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et le lieu ferme uniquement trois semaines dans l'année. Partie d'une offre avec neuf tiny houses en 2021, l'entreprise en compte aujourd'hui quatorze et en comptera vingt à la fin de l'année. Elle possède désormais son propre atelier de construction de tiny houses, pour elle-même, mais aussi pour les clients extérieurs. De trois salariés en 2021, Parenthèse est passée aujourd'hui à quinze. Ses dirigeants travaillent également avec une vingtaine de producteurs locaux pour la confection de paniers repas. *« Nous nous sommes développés rapidement »*, résume Samantha.

https://www.parenthese-tinyhouse.fr/

Maxence Yvernault

Printemps de Bourges 2024 : le festival phare de la région Centre-Val de Loire

Bourges s'anime chaque printemps au rythme de son célèbre festival musical. À cette occasion, nous avons pu échanger avec Pauline Curel, directrice adjointe du festival, qui nous dévoile les coulisses du Printemps de Bourges 2024.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots les grandes lignes de l'édition 2024 ?

Cette 48e édition, du 23 au 28 avril, se veut être une célébration de la musique sous toutes ses formes. Cette édition reste fidèle aux valeurs artistiques qui font l'unicité du Printemps de Bourges : création, émergence et découverte. Nous avons l'ambition de s'adresser à tous et d'éveiller les curiosités à travers nos créations originales. L'ouverture, avec la célébration de l'œuvre de Françoise Hardy, l'hommage à Kurt Cobain, ou encore le palais Jacques-Cœur transformé en palais de la poésie, illustrent notre désir de surprendre et d'embrasser toutes les esthétiques musicales. Les iNOUïS, notre sélection de nouveaux talents, esquissent également notre futur musical.

Bourges s'apprête à devenir Capitale européenne de la culture en 2028. Comment le Printemps de Bourges s'insère-t-il dans cette dynamique ?

L'annonce de Bourges comme Capitale européenne de la culture en 2028 est une formidable opportunité pour notre territoire. Le Printemps de Bourges jouera un rôle majeur dans ce projet culturel et humain extraordinaire. Pour la première fois dans l'histoire des capitales européennes, les musiques actuelles et populaires seront au cœur de l'aventure. Dès cette année, nous entamons une métamorphose pour préparer le festival à son nouveau destin européen. La grande soirée d'ouverture, place Séraucourt, sera un moment phare, ouvert à tous pour chanter, danser et rire sur les airs qui ont façonné notre imaginaire européen commun.

Pourquoi le Printemps de Bourges est-il le rendez-vous incontournable de la filière musicale ?

Le Printemps de Bourges donne le coup d'envoi de la saison des festivals avec plus de 200 concerts organisés, 600 journalistes accrédités, 75 000 festivaliers payants et 250 000 avec les spectacles gratuits… Outre les têtes d'affiche, le Printemps est le premier dispositif national de nouveaux talents, « Les iNOUïS du Printemps de Bourges Crédit Mutuel » est un programme unique de soutien au démarrage des artistes émergent·es qui attire près de 1 000 professionnels en repérage.

Printemps de Bourges 2023.

Pauline Curel, directrice adjointe du Printemps de Bourges.

Comment le festival s'adapte-t-il aux tensions budgétaires actuelles ?

Le festival subit la hausse des prix ; le transport, les cachets artistiques, les assurances… Aujourd'hui, une jauge complète ne suffit plus à rentrer dans les frais. Le Printemps de Bourges est un festival privé avec une équipe de 9 personnes à l'année et 800 salariés pendant le festival (pas des bénévoles). Son budget de 6,5 millions d'euros est financé à 25 % par les subventions, 33 % par les partenariats privés et le mécénat, et 42 % par la billetterie et autres ressources (bar, restauration…). Il faut noter que le festival est un moteur économique significatif pour Bourges et la région, générant d'importantes retombées pour l'hôtellerie, la restauration, le commerce local, et les services. Avec l'annonce de Bourges comme Capitale européenne de la culture, nous anticipons une augmentation de l'attractivité de la ville. C'est une opportunité de développement et de rayonnement sans précédent pour notre territoire.

www.printemps-bourges.com

Propos recueillis par Sophie Manuel

collecteam

VOUS ÉCOUTER, VOUS GUIDER
VOUS PROTÉGER

En savoir plus

PRÉVOYANCE, FRAIS DE SANTÉ :

ET SI VOUS VOUS ADRESSIEZ À UN EXPERT ?

7 500
clients en France

96 %
de nos clients
nous recommandent

350
personnes
à votre service

Collecteam,
spécialiste en protection sociale complémentaire depuis plus de **20 ans**

ORLÉANS

Votre courtier gestionnaire proche de vous

02 36 56 00 00

www.collecteam.fr

Collecteam - 13 rue Croquechâtaigne - BP 30064 - 45380 La Chapelle Saint Mesmin. Société de courtage en assurances placée sous contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09. SA au capital de 7 005 000€ - RCS Orléans 422 092 817 N°ORIAS 07 005 898 - www.orias.fr. Crédit photo : Adobe Stock

Recrutez et formez vos talents avec CESI

Nous vous accompagnons dans le recrutements de vos alternants ou stagiaires, du niveau post-bac au post-bac +6.
Nous vous proposons un vivier de futurs diplômés opérationnels.

- Industrie & Innovation
- Informatique & Numérique
- QSE & Développement Durable
- Management & RH

CAMPUS D'ORLÉANS

—

Inscription gratuite avant le 9 avril
Harmony Dubois
hdubois@cesi.fr - 06 38 19 71 67

orleans.cesi.fr
Établissement d'enseignement supérieur technique privé

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS